

Pour les prochaines élections

QUE TOUT LE MONDE SE FASSE INSCRIRE

Il y a possibilité, dit la "Gazette", que des élections générales aient lieu sur les listes électorales qui se préparent actuellement, d'où dépendra l'avenir tout entier du pays.

Nous avons constaté à plusieurs reprises cette possibilité qui, pour nous, est même une probabilité. Car les élections fédérales sont faites sur les listes préparées pour les élections provinciales et ces listes à Montréal, resteront en vigueur pendant deux ans à partir du 1er avril prochain.

Il est donc de la plus haute importance que tous les citoyens du Canada, majeurs, ayant leur domicile à Montréal, soient inscrits sur ces listes, afin qu'ils puissent, lorsque le jour sera venu, donner leur vote, prendre leur part de responsabilité du gouvernement du Canada et concourir en autant qu'il leur est possible à donner une direction conforme à nos droits et à nos intérêts à la politique fédérale comme à la politique provinciale.

D'après la nouvelle loi électorale, chaque électeur n'a qu'un seul vote, et ce vote il n'a le droit de le donner que dans la circonscription électorale où il a son domicile.

Riches et pauvres, tous sont égaux devant le vote, tous ont la même parcelle de pouvoir à exercer; le vote du journalier pèse du même poids que celui du millionnaire.

Personne ne peut donc négliger de se mettre en mesure de déposer son bulletin de vote, d'exercer son droit de suffrage, sans manquer gravement à un devoir social d'une extrême importance.

Et comme aussi, d'après la nouvelle loi électorale, on peut dire que tout citoyen majeur a droit de vote, il est important que tous l'assurent de leur inscription sur les listes électorales.

On sait que les listes préparées à l'hôtel de ville comprennent seulement les noms des électeurs qui paient taxe, soit comme propriétaires, soit comme locataires, sous-locataires ou occupants.

Les autres sont obligés de se faire inscrire sur les listes, et la période pendant laquelle ils peuvent se faire inscrire, commencée le 1er courant, expire le 20.

Il n'y a donc plus guère que deux jours disponibles pour ceux qui ne se sont pas encore fait inscrire.

Nous prions donc nos lecteurs de voir, parmi leurs parents, amis, relations, connaissances, si chacun a bien pris la précaution de se faire inscrire; et, si quelqu'un a négligé ce devoir social, de le persuader de s'y conformer en temps utile.

C'est à la chambre No 9, à l'hôtel de ville, que l'on reçoit les inscriptions.

Mais des personnes animées d'un esprit public louable ont établi, dans les différents quartiers de la ville, des bureaux où ceux qui ne pourraient convenablement se dérouter pour aller à l'hôtel de ville, peuvent s'adresser pour se faire inscrire. On y trouvera les formulaires nécessaires et un juge de paix ou un commissaire de la Cour Supérieure pour recevoir les affidavits qui doivent accompagner les demandes d'inscription.

On trouvera une liste de ces bureaux dans une autre colonne de notre journal.

Jamais peut-être il n'y aura eu une élection aussi importante que les résultats qu'elle peut avoir sur l'avenir de notre pays que celle qui aura lieu probablement sur les listes qui se préparent en ce moment.

Que personne donc ne néglige de se faire inscrire et de faire inscrire tous ses amis.

Le rôle des flottes locales

EN REPONSE A QUELQUES ARGUMENTS DU CHEF NATIONALISTE

Lorsque M. Bourassa sort des appels au sentiment et tente d'argumenter, ses arguments sont d'une grande faiblesse.

Ainsi, lundi, il servait aux lecteurs du "Devoir" l'argument suivant: "Si la flotte anglaise est toute puissante, comme M. Asquith, M. Churchill, M. Laurier et nous le pensons, pourquoi ces "adjonctions" dont il veut faire payer les frais par le Canada? Si la "concentration" des flottes anglaises sur un point quelconque est nécessaire, pourquoi proposer un système de flottes locales, inutiles à l'Angleterre comme aux colonies, et horriblement coûteuses à bâtir et à entretenir?"

Mais c'est précisément la nécessité de la "concentration" des flottes anglaises sur un point quelconque, qui, en dégarantissant le reste des points à protéger, rend nécessaire le système des flottes locales pour la protection des points dégarnis.

Ce qui rend la flotte allemande formidable, comme le fait remarquer le mémoire de l'Amirauté, c'est que l'Allemagne, n'ayant pas de colonies à protéger, peut concentrer toute sa flotte de première ligne sur un point quelconque, tandis que l'Angleterre, obligée de protéger ses colonies, ne peut faire cette concentration sur un point qu'en découvrant les autres.

L'Allemagne ne peut être attaquée que dans la mer du Nord; l'empire britannique peut être attaqué sur toutes les mers du monde. Et le système des flottes locales, au moyen duquel les dominions britanniques se partagent le devoir de protéger les points vulnérables de l'empire sur les mers lointaines, permet à l'Angleterre cette "concentration" sur un point, faisant face à la "concentration" allemande, sans que ses possessions d'outremer soient à la merci d'une attaque par une force

navale ennemie comparativement faible, mais formidable encore contre un pays désarmé.

Dans le même article, M. Bourassa constate que, à raison du système des flottes locales, et des zones que les dominions s'engagent à protéger, la marine d'un dominion devra engager le combat avec tout navire ennemi paraissant dans ses eaux.

Et, s'imaginant voir là une contradiction avec le principe de l'autonomie, il s'écrie:

"Qu'est devenue l'autonomie complète du Canada, le "droit absolu du parlement canadien de DECIDER si la flotte canadienne prendrait part à la guerre ou non"? L'"autorité exclusive" du Canada sur ces fameuses zones?"

"Du moment que les vaisseaux ennemis de l'Angleterre apparaissent", dit M. Laurier, c'est "le devoir des vaisseaux canadiens... de fonder sur ces navires et de les couler."

Voilà la réponse que l'on peut faire à M. Bourassa, sans avoir besoin d'avoir "autant d'esprit que Papineau". Nous faisons partie de l'Empire; tout pays en guerre avec l'Angleterre est en conséquence en guerre avec nous. Et du moment que des navires de ce pays ennemi entrent dans nos eaux, ils envahissent notre territoire; ils attaquent le Canada.

Dès lors, il ne peut plus s'agir de savoir si le Canada prendra part à la guerre, il y est forcé par l'acte de l'ennemi, et il se défend.

La guerre est devenue sa guerre propre, et personne, pas même M. Bourassa, n'a prétendu que, si nous sommes attaqués, il faille consulter le parlement pour savoir si nous devons nous défendre.

En engageant le combat avec les vaisseaux ennemis dès qu'ils ont pénétré dans nos eaux canadiennes, nous ne faisons que défendre notre

BILLET DU MATIN

Calmés

Une salle basse d'hôpital, aux lits étroits, aux rideaux bleus.

Tous les malades reposent.

Et il y a là Nantel, la tête roulée sur ses oreillers, et qui tient encore entre ses dents la fameuse pipe qu'il ne consent pas à lâcher même sur le parquet de la Chambre.

Et Pelletier, les cheveux hirsutes et les joues creuses, qui murmure dans un doux rêve de béatitude: "Mieux qu'un plébiscite... Mieux... iscite..."

Et c'est Blondin, dont la main instinctivement joue avec son drapeau déchiré, comme s'il avait entre les doigts un drapeau troué.

Dans un coin, Rainville fredonne dans un demi-sommeil le "Rule Britannia."

Pour Sévigny, il ne dort PAIS; mais il a bien déjeuné, et gravement, comme un PACHAIS, il digère son CHOCOLAIT.

L'espérance à l'autre bout de la salle ronfle comme un bienheureux; on pourrait entendre un de ses discours.

Enfin, dans un dernier lit qu'on vient d'ajouter aux autres, le secrétaire d'Etat fait son dodo ministériel.

Et l'infirmière paraît, glissant sans bruit sur le parquet. Elle s'étonne de trouver son petit peuple de malades si tranquille:

— Ces pauvres gens qui étaient, hier encore, si furieux et si agités; qu'on entendait rugir des salles voisines et qui se démenaient comme des possédés! Que leur avez-vous donc donné, docteur, pour les calmer ainsi?

Le docteur Borden se penche vers elle, et souriant: — Je leur ai donné du sirop de Coquerre.

GRAINDORGE.

Le service naval canadien

L'enrôlement des cadets

Les journaux d'Ottawa nous apprennent que dix candidats ont subi avec succès, la semaine dernière, l'examen d'admission à l'école navale canadienne d'Halifax.

Tiens! Tiens! La marine Laurier n'est donc pas morte? Et il y a encore des recrues canadiennes pour cette marine?

La loi du service naval de 1910 est donc encore en vigueur, quoiqu'elle ait été rappelée dès le renversement du gouvernement Laurier?

Ces recrues sont destinées à former de futurs officiers pour la marine royale canadienne. C'est pour cette fin que l'école navale d'Halifax a été fondée. S'il ne doit plus y avoir de marine royale canadienne, à quoi bon lui préparer des officiers?

Et si l'on trouve des Canadiens désireux d'entrer comme officiers au service de la marine royale canadienne, pourquoi serait-il impossible de trouver pour cette marine des matelots volontaires?

Ce n'est, évidemment, qu'une question de finances.

Devons-nous?

M. Borden propose un tribut de 35 millions.

Sir Wilfrid Laurier propose la création d'une marine autonome.

Devons-nous redescendre au rang de colonie tributaire ou nous affirmer comme jeune nation?

Et en même temps nous défendons l'empire.

Mais pour cela, il faut que nous ayons des vaisseaux canadiens. S'il fallait s'en tenir à la théorie bourrasiste de la défense des côtes du Canada en fortifiant nos ports, les vaisseaux ennemis pourraient venir enlever nos navires marchands, jusque sous les canons de nos forts, et nous n'aurions qu'à les regarder faire.

Un petit croiseur comme le "Panther" qui vint l'année dernière jusqu'à Montréal, pourrait bloquer les ports d'Halifax, de St-Jean, de Sydney, de Pictou, paralyser notre commerce et causer des millions de dollars de pertes à nos industries et à notre commerce, sans que nous puissions rien faire pour nous défendre.

Et, même avec les trois dreadnoughts de M. Borden dans la mer du Nord, le "Panther" aurait le temps de bombarder Québec et Montréal ou bien de leur faire payer des millions de contribution de guerre, avant qu'un croiseur anglais, appelé par le câble, pût traverser l'Atlantique pour nous protéger.

Voilà pourquoi il faut des flottes locales et pourquoi le projet Borden, comme la théorie Bourassa ne nous serait d'aucune protection en temps de guerre. Et en fin de compte, c'est pour un cas de guerre que l'on construit une flotte!

Y aura-t-il un Victrola dans votre Maison pour Noël?



Vous pouvez chercher dans le monde entier et vous ne trouverez pas un cadeau qui donnera autant de plaisir à chaque membre de la famille.

\$20 \$32.50 \$52 \$65
\$100 \$135 \$200 \$250

Venez à nos nouveaux salons de Gram-o-phone, 355 rue Ste-Catherine Ouest, ou à n'importe lequel de nos magasins et nous ferons jouer avec plaisir la musique que vous voudrez. Registres doubles à 90c pour les deux sélections.

Toujours en mains le plus grand choix de registres français par les artistes français les plus célèbres.

BERLINER GRAM-O-PHONE CO., Limited,
TROIS MAGASINS

355 Rue Ste-Catherine Ouest, Phone Up. 572

415 Rue Ste-Catherine Ouest, Phone Up. 2418

488 Rue Ste-Catherine Est, Phone Est 2972

OUVERT TOUTS LES SOIRS EXCEPTE LES MERCREDIS ET JEUDIS.



Victor Victrola
Acajou.

\$200.00
ou Chêne

Le referendum et l'initiative

La province de Saskatchewan va se payer le luxe d'un gouvernement direct par le peuple, qui va la différencier sensiblement des autres provinces de la confédération.

Nous n'avons pas l'intention de discuter ces expériences sur leur mérite, pour le moment, mais nous croyons intéresser nos lecteurs en leur faisant connaître sommairement en quoi consiste ce nouveau mode de gouvernement.

Ce nouveau projet de loi, proposé par le gouvernement Scott, décrète que:

Aucun bill adopté par la législature ne devient exécutoire qu'au bout de 90 jours.

Pendant ces trois mois, les électeurs peuvent faire signer une requête demandant un referendum sur ce bill; et si la requête est signée par une proportion — qui n'est pas encore désignée — des électeurs, le bill est soumis à un referendum. Exception est faite des bills des finances qui deviennent loi par le vote de la majorité de la législature.

Le peuple peut prendre l'initiative d'une législation; on devra pour l'exercice de cette initiative, faire signer des requêtes et, si les signataires comportent une certaine proportion des électeurs, la législature devra étudier cette législation, et, si elle le désire, la soumettre encore à un referendum.

Mais l'initiative populaire ne s'étend pas aux mesures qui comportent une dépense du revenu provincial.

Règle générale, le referendum est pris en même temps que se fait une élection générale, à moins que la législature n'en décide autrement.

Les provinces-sœurs suivront avec intérêt le fonctionnement de ce nouveau mode de gouvernement populaire dans la Saskatchewan.

Un argument

L'"Evènement" a consacré au discours de Sir Wilfrid Laurier un article d'une odieuse partialité.

Cette feuille qui est passée, en quelques mois, du nationalisme le plus acharné à l'impérialisme le plus absolu, atteint vraiment le comble de l'impudence quand elle accuse Sir Wilfrid Laurier d'opportunisme.

Son principal argument contre une marine canadienne, c'est que si Sir Wilfrid Laurier veut construire les navires au Canada c'est pour flatter les capitalistes et leur promettre du patronage (sic).

Cette façon de discuter les développements de notre industrie au Canada est si absurde que, la signaler, c'est y répondre.

Tous

En 1909, TOUS LES PARTIS étaient en faveur d'une marine.

En 1912, TOUS LES LIBERAUX sont encore en faveur d'une marine.

Surtout

Chose étrange! Quoique M. Borden soit au pouvoir, c'est le projet Laurier qui est surtout discuté dans tous les groupes politiques.



L.J.A. SURVEYER

QUINCAILLIER

MAIN 1914 52 BOULEVARD ST-LAURENT.

CADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

La grande question est de savoir quel acheter pour Cadeaux. — Venez nous voir — nous vous tirerons d'embarras. ASSORTIMENT AUBSI CONSIDERABLE QUE VARIE DANS LES ARTICLES SUIVANTS:

Sets à dépeçer, depuis 75c
à \$6.00
Couteaux et Fourchettes de
\$1.50 à \$9.00
Percolateurs à Café, depuis
... .. \$3.50
Raquettes, depuis \$1.50

Patins toutes grandeurs et
qualité 50c
Traînes Sauvages depuis \$1.75
Balais à Tapis Bissell \$2.50
Cages d'oiseaux, cuivre, de
puis \$1.25
Rasoirs Sécurité Gillette \$5.00



218-1-P

Un libéral de l'Ouest

LE DISCOURS DU DR CLARK

Le Dr Michael Clark, député de Red Deer, Alberta, a pris la parole lundi, à la Chambre des Communes, sur la question navale, au nom des libéraux de l'Ouest.

Après Sir Wilfrid Laurier, qui a parlé au nom du parti libéral tout entier, l'hon. M. Graham est venu nous apporter l'entier et enthousiaste concours des libéraux d'Ontario. Le Dr Clark n'a été ni moins catégorique, ni moins enthousiaste.

En un de ces discours alertes et toujours attentivement écoutés, parce qu'ils sont toujours intéressants, et convainquants, dont il a le secret, le député de Red Deer a commencé par démolir, au moyen du texte même du mémoire de l'Amirauté, la prétention de M. Borden, qu'il y a péril urgent. Il s'est énergiquement prononcé contre la politique de féderation impériale que fait prévoir M. Borden. Le Canada, dans une féderation de l'empire, ne pourrait avoir qu'une représentation insignifiante et, non seulement il serait incapable de faire prévaloir ses vues, mais il y perdrait toute individualité, toute apparence même d'entité nationale.

D'ailleurs, l'Angleterre ne permettrait jamais que les représentants des colonies, puissent contrôler la politique extérieure de l'empire. Le "Times" de Londres a cru devoir exprimer cela bien clairement. Quant à la représentation dans le Conseil impérial de la défense, elle n'a aucune importance.

D'autre part, la contribution proposée par M. Borden constitue une politique permanente. Personne ne peut dire que, si elle était votée, on ne nous en demanderait pas une autre l'année prochaine. Elle ne répond pas, d'ailleurs, à ce que demande le mémoire de l'Amirauté, et M. Borden, s'il était franc, devrait en prendre toute la responsabilité, au lieu de chercher à la mettre sur les épaules du gouvernement impérial.

Le Dr Clark a spirituellement raillé le jingoïsme de néophyte de M. Pelletier. Rappelant la fable de l'âne et

tu de la peau d'un lion, il a dit que M. Pelletier avait voulu rugir comme un lion, mais que du lion il n'avait que la peau et que ses oreilles l'ont trahi.

Puis il a approuvé avec enthousiasme la politique de la marine canadienne autonome proposée par Sir Wilfrid Laurier. Les libéraux, a-t-il dit, sont unanimes sur cette question et se tiennent solidement d'accord avec leur chef.

"Ayons une marine canadienne, a-t-il dit, c'est la seule solution convenable et digne pour le Canada. Commençons, s'il le faut, avec un simple canot; mais que ce canot soit à nous."

Ainsi nous est venue, par la bouche du Dr Clark, l'adhésion ferme, active et enthousiaste des libéraux de l'Ouest à la marine canadienne autonome de Sir Wilfrid Laurier.

Des deux côtés

La "Gazette", d'habitude si sage, est tout épouvantée du projet Laurier, beaucoup trop autonomiste et qu'elle taxe de déloyalisme.

C'est le même projet, notes bien, que le "Devoir" dénonce comme plus impérialiste encore que celui de Borden.

La conspiration

Et cette fameuse conspiration Laurier-Borden! D'après les nationalistes, Sir Wilfrid devait approuver le projet Borden tout simplement.

Notre administration municipale

Au moment où la discussion du bill de Montréal bat son plein, à Québec, il convient de relire l'amusant article que publiait la "Presse" à ce sujet, le 14 octobre dernier, sous le titre "Tout royaume divisé":

Le comité municipal des chemins de fer, rencontrait mercredi, les représentants de la Compagnie des tramways. Depuis longtemps l'entrevue était annoncée, à l'hôtel de ville. On aurait donc pu croire que nos édiles allaient présenter un front uni, telle la phalange macédonienne, dont les rangs étaient si serrés que c'était miracle d'y pénétrer; et que même, à l'instar des guerriers d'autrefois, ils allaient s'enchaîner les uns aux autres pour valancer ou mourir ensemble, sans reculer d'un pouce.

Illusion sur illusion! D'abord, comme s'ils venaient à la queue l'un l'autre, sous l'œil narquois des trois représentants de la Compagnie — E. A. Robert, président; W. Hutchison, A. Robert, général; J. L. Perron, aviseur — rendus au poste à 3 heures précises et qui, dès 3 h. 10, parlaient de s'en aller, faute de quorum chez les échivains. Entre temps, M. Perron produisait les louanges à nos administrateurs: "Vous manquez absolument de méthode. N'importe quelle compagnie avec une telle direction, serait en liquidation, après six mois. Il faut que la ville de Montréal ait une vitalité extraordinaire pour résister."

Ensuite, lorsque le comité fut au

(A suivre à la page 4)

CHEZ
FREEMAN LUNCH au COMPTOIR
SERVI PROMPTEMENT
POUR LES HOMMES D'AFFAIRES
PRIX MODERES
REZ-DE-CHAUSSEE EDIFICE TRANSPORTATION,
EN FACE DU BUREAU DE POSTE

CHRONIQUE DES SPORTS

L'A.A.U. OF C. EST ENCORE BLAMEE

LES GENS DE TORONTO NE GOUTENT PAS L'ATTITUDE QU'ELLE VIENT DE PRENDRE A L'ENDROIT DES JOUEURS DE HOCKEY DU CLUB ST MICHAEL. — LA QUESTION DE CROSSE MELEE A CELLE DU HOCKEY.

Toronto, 17 — A sa dernière assemblée annuelle, l'A.A.U. of C. avait adopté une résolution à l'effet de veiller soigneusement à ce que les gros soient séparés d'avec les purs. Elle vient de donner une preuve de l'intérêt qu'elle porte à l'émouvement en défendant au club St-Michel d'aligner contre les New-Edinburgh, trois joueurs qui avaient fait de la grosse l'été dernier dans l'O. L. A. Farr, I. Murphy et Matthews ont été mis de côté en attendant que l'on décide

de leur cas. M. Elmie Knott, de l'O. L. A. est indigné d'une telle procédure vu qu'une demande de réinstallation avait été faite il y a déjà longtemps pour mettre ces joueurs à l'abri de toute pénalité. Le public est tout simplement dégoûté de cet acte arbitraire qui met de nouveau le feu aux poudres. L'O.L.A. a été considéré comme amateur l'été dernier, et il est fort curieux que les magnats de l'A.A.U. of C. soient venus à la dernière minute expulser trois bons amateurs de Toronto.

AU PROCHAIN SALON DE L'AUTO

Il y aura une foule de détails intéressants à l'exposition d'automobiles qui aura lieu du 4 au 11 janvier au manège militaire et à l'arsenal du 65^e Régiment, sous les auspices de l'Automobile Club of Canada. Les promoteurs ont pratiquement complété tous les préparatifs de l'ouverture de l'immense exposition et les manufacturiers et les agents n'attendent plus que le jour de l'ouverture. Ils ont fait des arrangements à cette fin au cours des six ou sept derniers mois et ils sont maintenant prêts pour l'exposition.

et ils se sont procurés plusieurs rouleaux de vues animées. On aménagera une petite salle pour ces vues. Là, le public pourra voir défiler sous ses yeux les derniers modèles d'automobiles intéressantes et pourra se reposer en même temps. Pendant des années les visiteurs aux expositions d'automobiles ont éprouvé le besoin d'une salle où s'asseoir et causer tranquillement en se reposant après avoir visité l'exposition. Les promoteurs du salon ont résolu de combler cette lacune et ils donneront à des vues animées. Le public sera admis à gratuitement, il pourra non seulement parler d'affaires, mais se distraire en même temps. Ce sera là une nouveauté qu'on n'a jamais vue auparavant à aucune exposition d'automobiles, une addition très populaire au programme régulier.

LA REVUE SPORTIVE

L'association la Casquette est un foyer digne de l'encouragement de tous les Canadiens-français. C'est à proprement parler un cercle où l'on s'amuse en parlant littérature, art, questions sociales, etc., capable de former de bons hommes. L'Association la Casquette donne un fier démenti à ceux qui croient que le sport enlève et abrutit ceux qui le pratiquent.

DANS L'ARENE DE LA BOXE

Bombardier Wells se battra vendred prochain. — Le Français de Ponthieu se rencontrera avec Joe Coster, ce soir, à Rochester.

LA LUTTE JARRY-DUCHESNE

Une douzaine de joueurs se sont rapportés, hier matin, au pérant Kennedy. — Ce premier exercice a été excellent.

LA LUTTE JARRY-DUCHESNE

Une douzaine de joueurs ont pris part à la première pratique sérieuse du Canadien à l'Arena. La séance était excellente et Lalonde et ses hommes ont évolué pendant une heure sous l'œil attentif de Georges Kennedy, de l'entraîneur Newsworthy et d'un groupe de fervents admirateurs de notre club de hockey.

LA LUTTE JARRY-DUCHESNE

Après une vingtaine de minutes de pratique générale, Kennedy a fait jouer l'attaque contre la défense, Lalonde, Donald Smith et Dallaire, luttant contre Vézina, Dubeau et Laviolette. L'attaque s'est multipliée et a tiré avec adresse, mais Vézina a montré qu'il a toujours un coup d'œil très juste et il a écarté des coups fort dangereux. La pratique a été des plus intéressantes. Povey, de Sherbrooke, et Berlinguette ont fait bonne figure et l'on peut prévoir qu'ils seront en mesure de rendre de précieux services au cours de la présente saison.

LA LUTTE JARRY-DUCHESNE

Les joueurs pratiqueront encore aujourd'hui, jeudi et vendredi. Ils partiront samedi matin pour Toronto où ils joueront le soir contre les Wanderers au nouvel Arena. Payan sera là ce jour-là et il prendra tout probablement part à la partie.

LA LUTTE JARRY-DUCHESNE

Au nombre des joueurs qui ont participé à la pratique d'hier avant-midi nous citerons: Vézina, Ernie Dubeau, Jack Laviolette, Newsworthy Lalonde, Donald Smith, Dallaire, Povey, Berlinguette, Jetté, Godard, du National d'Ottawa, Degray, de Cornwall, et Bertrand de Hull, arriveront bientôt à Montréal et se joindront au club. On peut donc voir que le Canadien aura cette année une équipe capable de tenir tête aux meilleurs de la ligue.

LA LUTTE JARRY-DUCHESNE

Les préparatifs de cette rencontre — M. Maupas sera probablement l'arbitre.

LA LUTTE JARRY-DUCHESNE

Une douzaine de joueurs ont pris part à la première pratique sérieuse du Canadien à l'Arena. La séance était excellente et Lalonde et ses hommes ont évolué pendant une heure sous l'œil attentif de Georges Kennedy, de l'entraîneur Newsworthy et d'un groupe de fervents admirateurs de notre club de hockey.

LA LUTTE JARRY-DUCHESNE

Après une vingtaine de minutes de pratique générale, Kennedy a fait jouer l'attaque contre la défense, Lalonde, Donald Smith et Dallaire, luttant contre Vézina, Dubeau et Laviolette. L'attaque s'est multipliée et a tiré avec adresse, mais Vézina a montré qu'il a toujours un coup d'œil très juste et il a écarté des coups fort dangereux. La pratique a été des plus intéressantes. Povey, de Sherbrooke, et Berlinguette ont fait bonne figure et l'on peut prévoir qu'ils seront en mesure de rendre de précieux services au cours de la présente saison.

LA LUTTE JARRY-DUCHESNE

Après une vingtaine de minutes de pratique générale, Kennedy a fait jouer l'attaque contre la défense, Lalonde, Donald Smith et Dallaire, luttant contre Vézina, Dubeau et Laviolette. L'attaque s'est multipliée et a tiré avec adresse, mais Vézina a montré qu'il a toujours un coup d'œil très juste et il a écarté des coups fort dangereux. La pratique a été des plus intéressantes. Povey, de Sherbrooke, et Berlinguette ont fait bonne figure et l'on peut prévoir qu'ils seront en mesure de rendre de précieux services au cours de la présente saison.

LA LUTTE JARRY-DUCHESNE

Après une vingtaine de minutes de pratique générale, Kennedy a fait jouer l'attaque contre la défense, Lalonde, Donald Smith et Dallaire, luttant contre Vézina, Dubeau et Laviolette. L'attaque s'est multipliée et a tiré avec adresse, mais Vézina a montré qu'il a toujours un coup d'œil très juste et il a écarté des coups fort dangereux. La pratique a été des plus intéressantes. Povey, de Sherbrooke, et Berlinguette ont fait bonne figure et l'on peut prévoir qu'ils seront en mesure de rendre de précieux services au cours de la présente saison.

LA LUTTE JARRY-DUCHESNE

Après une vingtaine de minutes de pratique générale, Kennedy a fait jouer l'attaque contre la défense, Lalonde, Donald Smith et Dallaire, luttant contre Vézina, Dubeau et Laviolette. L'attaque s'est multipliée et a tiré avec adresse, mais Vézina a montré qu'il a toujours un coup d'œil très juste et il a écarté des coups fort dangereux. La pratique a été des plus intéressantes. Povey, de Sherbrooke, et Berlinguette ont fait bonne figure et l'on peut prévoir qu'ils seront en mesure de rendre de précieux services au cours de la présente saison.

UNE TRÈS BELLE SEANCE ATHLETIQUE

On prévoit un grand succès. — Le match Roller-Constant excite très vivement l'intérêt de tous nos amateurs de lutte et l'on est aussi très impatient de voir ce que Cabana pourra faire, aux poids et halteres.

Si l'on en juge par la demande, très considérable depuis avant-hier, de billets pour la séance athlétique de ce soir au Parc Sohmer, la 14^{ème} séance remportera au moins autant de succès que celle où Tremblay lutta pour conserver son titre de champion du monde des poids légers, contre J.B. Paradis.

Chez Nap. Dorval, 95 bvd Saint-Laurent et au Club Athlétique Canadien Incorporé, 448 Ste-Catherine Est, on a été très affairé ces jours-ci à un très grand nombre de billets ont été vendus. Il est donc prudent pour les retardataires de s'adresser sans différer davantage à l'un ou l'autre de ces endroits pour ne pas se trouver désappointés au dernier moment.

Nous avons rencontré Constant le Marin hier après-midi et le grand champion belge nous a confirmé qu'il avait bon espoir en la victoire. "Ce sera dur, très dur même, nous a-t-il déclaré, mais j'espère arriver à gagner." Il est probable que Constant va chercher, surtout dans le premier engagement, à fatiguer son adversaire et à lutter le plus longtemps possible debout.

Puis quand il aura bien "tâté" son adversaire, il l'attaquera hardiment, mais en gardant tout son sang-froid, car il sait combien Roller est prompt à s'apercevoir de la moindre faute de celui qui lui fait face, et avec quelle rapidité aussi il en tire bon parti.

L'exhibition de boxe, avant le match, entre les deux hommes, aura certainement du piquant, car nous n'avons jamais vu ni l'un ni l'autre de ces deux hommes dans une joute pugilistique.

Wilfrid Cabana sera ce soir au Parc Sohmer, en excellente forme et prêt à tenter d'établir un record de poids et halteres devant nos sportsmen, avant son départ pour les Etats-Unis.

Bref, ce sera là une des plus belles séances de la saison. Il y aura comme de coutume, de très intéressants matchs préliminaires.

POVEY A SIGNE

Povey, autrefois des clubs de hockey Sherbrooke et All-Montreal, a été engagé hier par le club Canadien. Kennedy est assuré, dit-il, que Payan jouera avec le Canadien, malgré toutes les rumeurs du contraire. Povey a l'intention de jouer à la grosse l'été prochain avec le club Irish-Canadian.

LA LUTTE JARRY-DUCHESNE

Après une vingtaine de minutes de pratique générale, Kennedy a fait jouer l'attaque contre la défense, Lalonde, Donald Smith et Dallaire, luttant contre Vézina, Dubeau et Laviolette. L'attaque s'est multipliée et a tiré avec adresse, mais Vézina a montré qu'il a toujours un coup d'œil très juste et il a écarté des coups fort dangereux. La pratique a été des plus intéressantes. Povey, de Sherbrooke, et Berlinguette ont fait bonne figure et l'on peut prévoir qu'ils seront en mesure de rendre de précieux services au cours de la présente saison.

Après une vingtaine de minutes de pratique générale, Kennedy a fait jouer l'attaque contre la défense, Lalonde, Donald Smith et Dallaire, luttant contre Vézina, Dubeau et Laviolette. L'attaque s'est multipliée et a tiré avec adresse, mais Vézina a montré qu'il a toujours un coup d'œil très juste et il a écarté des coups fort dangereux. La pratique a été des plus intéressantes. Povey, de Sherbrooke, et Berlinguette ont fait bonne figure et l'on peut prévoir qu'ils seront en mesure de rendre de précieux services au cours de la présente saison.

Après une vingtaine de minutes de pratique générale, Kennedy a fait jouer l'attaque contre la défense, Lalonde, Donald Smith et Dallaire, luttant contre Vézina, Dubeau et Laviolette. L'attaque s'est multipliée et a tiré avec adresse, mais Vézina a montré qu'il a toujours un coup d'œil très juste et il a écarté des coups fort dangereux. La pratique a été des plus intéressantes. Povey, de Sherbrooke, et Berlinguette ont fait bonne figure et l'on peut prévoir qu'ils seront en mesure de rendre de précieux services au cours de la présente saison.

LA LUTTE JARRY-DUCHESNE

Après une vingtaine de minutes de pratique générale, Kennedy a fait jouer l'attaque contre la défense, Lalonde, Donald Smith et Dallaire, luttant contre Vézina, Dubeau et Laviolette. L'attaque s'est multipliée et a tiré avec adresse, mais Vézina a montré qu'il a toujours un coup d'œil très juste et il a écarté des coups fort dangereux. La pratique a été des plus intéressantes. Povey, de Sherbrooke, et Berlinguette ont fait bonne figure et l'on peut prévoir qu'ils seront en mesure de rendre de précieux services au cours de la présente saison.

LA LUTTE JARRY-DUCHESNE

Après une vingtaine de minutes de pratique générale, Kennedy a fait jouer l'attaque contre la défense, Lalonde, Donald Smith et Dallaire, luttant contre Vézina, Dubeau et Laviolette. L'attaque s'est multipliée et a tiré avec adresse, mais Vézina a montré qu'il a toujours un coup d'œil très juste et il a écarté des coups fort dangereux. La pratique a été des plus intéressantes. Povey, de Sherbrooke, et Berlinguette ont fait bonne figure et l'on peut prévoir qu'ils seront en mesure de rendre de précieux services au cours de la présente saison.

POTINS ET RUMEURS DU MONDE DU HOCKEY

PAYAN VEUT ETRE REINSTALLE. — CE QUE PENSENT LES AMATEURS DE TORONTO. — MARTY WALSH PREFERE SA POSITION AU JEU DE HOCKEY — SUR LA BANDE.

Le club Irish-American de New-York aimerait à voir blanchir Payan, l'ancien joueur du Canadien. Le club new-yorkais voudrait l'engager sous ses couleurs pour la saison prochaine.

Marty Walsh ne veut pas abandonner sa position de voyageur de commerce pour jouer au hockey.

Marchand, le Canayen de Kingston, jouera avec le club Hamilton, cet hiver.

Jack Marks restera avec le club Québec. C'est un succès pour le gérant Quinn.

Les gens de Toronto sont enthousiasmés de la victoire des St-Miques sur les New-Edinburgh. Ils en concluent que les pros de Toronto battent tous les autres clubs de la N. H. A.

Eddie Gerard n'a pas fait bonne

impression à Toronto. C'est dire qu'il manquait de forme.

Les champions de la B. C. H. A. ont perdu deux parties depuis l'ouverture de la saison.

Les Québécois ont offert \$1,000 de salaire à Buck Bowman, de Preston, Ont.

Pete Green n'aime pas l'arrangement conclu entre les clubs Canadien et Québec au sujet de Didier Pitre. Pete cria à la conspiration contre le club Ottawa.

Billy Nicholson communique à la presse que les Teutons seront la proie à surprises de la N. H. A.

L'INTERNATIONALE VEUT DEVENIR LIGUE MAJEURE

LES MAGNATS DE CETTE ORGANISATION DE BASEBALL ESPERENT QU'ELLE SERA BIENTOT LA RIVALE DES LIGUES NATIONALE ET AMERICAINE. — LE TRAVAIL DE BARROW POUR ARRIVER A CETTE FIN.

New-York, 17. — Depuis la dernière assemblée annuelle de la ligue Internationale de Baseball, il est fortement question que cette organisation sera élevée prochainement au rang de ligue majeure. Cette transformation s'opérera sans doute sans conflit, car les magnats des deux autres ligues majeures sont déjà gagnés à cette cause. Lors de leur dernière assemblée les magnats de l'Internationale ont élu M. Barrow pour plusieurs années, afin de lui permettre de réaliser le rêve de

sa vie : celui de voir une troisième ligue majeure dans l'Internationale.

Les anciens joueurs majeurs qui sont passés à l'Internationale sont d'opinion que les clubs de cette ligue sont aussi rapides que les majeurs sur le "diamond".

Les magnats de l'Internationale prétendent avec raison que la différence qui existe entre leurs équipes et celles des ligues majeures serait vite éliminée, si on leur donnait les mêmes facilités de recrutement des joueurs.

LE CANADIEN A PRATIQUE

Une douzaine de joueurs se sont rapportés, hier matin, au pérant Kennedy. — Ce premier exercice a été excellent.

Après une vingtaine de minutes de pratique générale, Kennedy a fait jouer l'attaque contre la défense, Lalonde, Donald Smith et Dallaire, luttant contre Vézina, Dubeau et Laviolette. L'attaque s'est multipliée et a tiré avec adresse, mais Vézina a montré qu'il a toujours un coup d'œil très juste et il a écarté des coups fort dangereux. La pratique a été des plus intéressantes. Povey, de Sherbrooke, et Berlinguette ont fait bonne figure et l'on peut prévoir qu'ils seront en mesure de rendre de précieux services au cours de la présente saison.

Après une vingtaine de minutes de pratique générale, Kennedy a fait jouer l'attaque contre la défense, Lalonde, Donald Smith et Dallaire, luttant contre Vézina, Dubeau et Laviolette. L'attaque s'est multipliée et a tiré avec adresse, mais Vézina a montré qu'il a toujours un coup d'œil très juste et il a écarté des coups fort dangereux. La pratique a été des plus intéressantes. Povey, de Sherbrooke, et Berlinguette ont fait bonne figure et l'on peut prévoir qu'ils seront en mesure de rendre de précieux services au cours de la présente saison.

Après une vingtaine de minutes de pratique générale, Kennedy a fait jouer l'attaque contre la défense, Lalonde, Donald Smith et Dallaire, luttant contre Vézina, Dubeau et Laviolette. L'attaque s'est multipliée et a tiré avec adresse, mais Vézina a montré qu'il a toujours un coup d'œil très juste et il a écarté des coups fort dangereux. La pratique a été des plus intéressantes. Povey, de Sherbrooke, et Berlinguette ont fait bonne figure et l'on peut prévoir qu'ils seront en mesure de rendre de précieux services au cours de la présente saison.

LE NATIONAL DE QUEBEC

Québec, 17 — Des jeunes gens de cette ville viennent de former un club junior de hockey "le National".

Voici les noms des nouveaux officiers: Président: Chs. Martel, jr., vice-président: Armand Côté, secrétaire-trésorier: Laurent Morancy, capitaine, Almandron Grenon; entraîneur: Thos. Charland; membres du comité: E. Racine, A. Gendron, E. Bérubé, M. Frenette et J. Blodéau.

Les officiers honoraires sont les suivants: Patron, S. H. le maire Drouin; vice-patron, M. La. Létourneau, M. P.P.; président-honoraire, M. A. J. Bussières; vice-président-honoraire: M. L. Riopel, gérant.

DANS LA LIGUE AMERICAINE

Les statistiques de la saison dernière fournissent des détails intéressants.

New-York, 17 — John Franklin Baker, des Athletics, héros de la série mondiale de 1911, s'est révisé le meilleur frappeur en temps opportun, dans la ligue Américaine, la saison dernière.

Le troisième but de Connie Mack a participé à 149 parties et a fait compter 133 points, soit 11 de moins que Tyrus Cobb, gagnant du trophée Chalmers, en 1911, et 35 de plus que Tris Speaker, cette année.

Baker aurait probablement égalé le record de Cobb, si les lancers ne lui avaient pas accordé un bon nombre de passes, quand ils étaient dans une impasse.

La plupart des 113 coups saufs de Baker ont été de toute beauté. De plus, ils ont augmenté fortement sa moyenne au bâton.

Trois autres joueurs, Duffy Lewis, des Red Sox, Sam Crawford, des Detroit Tigers, et Jack McInnis, des Athletics, ont fait compter chacun plus de 100 points, le premier des trois, 111, le second, 108, et le troisième, 103. Tris Speaker, des Red Sox, est arrivé cinquième, avec 97 points.

Une équipe, formée des meilleurs frappeurs de la ligue, serait la suivante: Hall, des Red Sox, et Stanage, des Tigers, lanceurs; Gandil, des Sénateurs, Lajoie, des Naps, et Babe, des Athletics, joueurs sur les buts; McInnis, des Athletics, arrêt; Lewis, des Red Sox, Speaker, des Red Sox, et Crawford, des Tigers, joueurs au champ.

BARGAIN

Magnifique terrain rue Atwater, faisant face sur deux rues. Place idéale pour grand magasin, 10000 pieds carrés avec 2 logements. 1 magasin, un bureau. Revenu, \$2,000. Faites une offre.

HEROUX-LAPOINTE CO.

A. A. LAPOINTE, Gérant
Ch. 9. 37 Notre-Dame-Est. 216-4 Main 5633

VOULEZ-VOUS REELLEMENT ET POSITIVEMENT QUERIR RADICALEMENT VOTRE CONSTIPATION RHUMATISME NEURASTHENIE SANS AUCUNE DROGUE

GARANTIE: ARGENT RETOURNE SI NON SATISFACTION

ADRESSEZ-VOUS AU

Traitement Bio-Kinetique Cie, Eng.

301 RUE ST-DENIS, MONTREAL TEL. EST 5608

AMUSEMENTS

Theatre NATIONAL Cette semaine **LA LOI DU PARDON** 217-4-A

Princess Toute la semaine **OUR EMPIRE NAVY** Mat. 25c - Enfants, 15c. Soirées - 25c, 35c et 50c. Sem. Proch. "Mr. Lewis Waller." 218-3-A

ORPHEUM 2.10 p.m. 8.10 p.m. **"The Haunted House"** Autres Grands Spectacles 216-6-A

NATION OSCOPE

2ème SEM. DE LA GRANDE REVUE "PAYE BAPTISTE"

VAL. M. JULIEN DAoust, Mme BEILA OUELLETTE, seconde par une troupe de 50 artistes. 215-6-A

MONUMENT NATIONAL

Demain soir **PAUL-MARCEL ET COMPAGNIE** Dans **L'ASSAUT** PRIX - 25, 35, 50 et 75 cents. 216-1-A

ART ASSOCIATION

NOUVELLE GALERIE

Une salle de lecture temporaire a été ouverte MERCREDI, le 25 septembre à 8 h. Les galeries resteront fermées jusqu'à nouvel avis.

LUTTE ET BOXE

Devant le succès remporté par la séance de mercredi dernier, A. Sauriol, président du comité de Lutte et Boxe, a redoublé de travail et offrira à ses camarades, mercredi prochain, une séance qui surpassera celle de la semaine dernière. Afin d'éviter à la police un trouble inutile on nous prie d'annoncer que le public n'est pas admis à ces séances dont l'entrée est réservée aux seuls membres de l'Association.

Patinage avec Fanfare PATINOIRE JUBILEE

Jeu. Samedi après-midi. Samedi soir. Dimanche toute la journée. 216-9-A

PETE GREEN SE FAGHE

Ottawa, 17. — Le gérant Pete Green, des Ottawa, croit que les deux clubs de Toronto devraient être aidés par les autres clubs de la N. H. A. Voici comment s'exprime Petie à ce sujet: "Les deux clubs de Toronto seront faibles et c'est le devoir des autres clubs de leur passer des joueurs capables de rendre la lutte intéressante. Question au sujet de l'affaire Pitre, Green a répondu comme suit: "Je considère que, c'est là une conspiration pour nuire aux chances des Ottawa. Je suis opposé à ce prêt d'un joueur. C'est là de l'inédit pour les amateurs de hockey, qui doivent se demander quel a été le motif d'une pareille entente."

ART DRAMATIQUE

Enfin, vendredi soir prochain les membres du comité d'Art dramatique se réuniront pour braver les feux de la rampe. Qu'on se le dise, on nous en promet de bien bonnes.

BELLARD, POOL

Le tournoi de billard se poursuit avec un entrain et un intérêt qui ne font qu'augmenter. A mesure que la fin se fait plus proche. Nous publions demain un tableau indiquant la position et le nombre de points obtenus par chacun des concurrents.

RAQUETTE

Le projet d'aller assister à la messe de Minuit à St-Vincent de Paul a été abandonné par les officiers du comité de Raquette, cependant, si la température le permet, il y aura vendredi soir prochain grande marche à travers la montagne. On projette pour le dimanche qui suivra les Rois une magnifique sortie en dehors de la ville. Au programme figure un "dîner d'habitant" dont nous reparlerons. Les membres sont priés de porter attention aux affiches qui seront sous peu placées dans le gymnase à propos de la Raquette.

COMMUNICATIONS, RENSEIGNEMENTS

Toutes communications à La Casquette doivent être adressées au secrétaire général, Lionel Lapointe, 808 Ave. Papineau et toutes les informations que l'on pourrait désirer au sujet de l'Association seront fournies avec plaisir par le président et gérant général Charles N. Chamberland, 880 Ave. Mont-Royal Est. Tél. Bell St-Louis, 65 et St-Louis 1029.

DUNLOP Traction Tread

L'USAGE EN PROUVE LA VALEUR

Quand nous disons que les pneus Dunlop Traction Tread sont les seuls conviviaux pour toutes les températures et tous les chemins, nous ne faisons que répéter ce qui a été prouvé par les clients

Voyez votre Homme De Garage

INSTITUT MEDICAL

DES Drs DORVAL & MALO

SPECIALISTES POUR LES MALADIES VENERIENNES

CONSULTATIONS GRATUITES

208 St-Laurent, Montréal

AU SUJET DU PUGILAT

Détroit, Mich., 17. — Le représentant Martz, membre du barreau de cette ville, introduira en chambre en janvier prochain, un bill concernant le pugilat. Il demandera que les exhibitions de pugilat soient sous le contrôle d'une commission d'Etat.

BUVEZ L'EAU OZONE

PURE ET DELICIEUSE

LE NATIONAL DE QUEBEC

Québec, 17 — Des jeunes gens de cette ville viennent de former un club junior de hockey "le National".

VOIES URINAIRES

Dr. C. Saint-Pierre

Des Hôpitaux de Paris
Tél. Bell Est 8225, 480 St-Denis
Heures de bureau: 2 à 6 et 7 à 9 p.m.

VOYEZ VOTRE HOMME DE GARAGE

Paris, 17 — M. Paul Cambon, ambassadeur de France en Angleterre, après un nouvel entretien avec M. Poincaré, réintègre Londres.

Lettre d'Ottawa

LE BILL SUR LA LOI DES BANQUES A OCCUPE UNE BONNE PARTIE DE LA SEANCE. — LE GOUVERNEMENT VEUT DEGAGER SA RESPONSABILITE SANS PROTEGER LE PUBLIC.

(Correspondance parlementaire)

Ottawa, 17. — Bien qu'il ait été décidé la semaine dernière que le bill naval du gouvernement aurait la préférence sur toutes les autres mesures jusqu'à l'ajournement de la Chambre pour les vacances, une exception a été faite aujourd'hui en faveur de la résolution de l'honorable M. White, à l'effet de réviser les lois relatives au commerce de banque, et du bill en décalant.

D'après les explications fournies par le ministre des Finances, on peut d'ores et déjà se rendre compte que la réforme projetée n'est nullement de nature à protéger davantage le public contre les agissements de directeurs malhonnêtes, le but du bill est tout simplement de dégager la responsabilité du gouvernement en faisant examiner les livres de la banque par des auditeurs spéciaux.

«choisis, dit le projet de loi, par les actionnaires», mais au fond, comme l'a fait remarquer M. Emmerson, choisis par les directeurs eux-mêmes, attendu que ceux-ci, en général, détiennent la majorité des actions.

Mais où on s'est aperçu que le gouvernement se souciait du public, comme de sa première chemise, c'est lorsque M. White, en réponse à une interpellation du Dr Ross et de Sir Wilfrid Laurier, au sujet de l'établissement d'un fonds spécial destiné à garantir les dépôts faits dans une banque, a déclaré que «la chose n'était pas faisable».

Quoiqu'il en soit, les principaux points du bill présentés par M. White sont les suivants : Extension de toutes les chartes de banques jusqu'au 1er juillet 1923, rendant plus sévères l'établissement de nouvelles banques, les directeurs provisoires n'étant, par exemple, autorisés à dépenser qu'un certain montant d'argent pour fins d'organisation, rapports plus complets des opérations de la banque aux actionnaires et au gouvernement, nouvelles responsabilités au point de vue criminel pour les directeurs et officiers d'une banque reconnus coupables de négligence.

Le gouvernement a accédé de plus aux demandes répétées faites par MM. Turriff et MacLean et a inscrit dans le bill une clause d'après laquelle les cultivateurs et les élé-

veurs de bestiaux (ranches) pourront désormais emprunter de l'argent d'une banque sur leur récolte de grains ou leur troupeau d'animaux, chose qu'ils ne peuvent faire actuellement.

Le bill pourvoit aussi à l'établissement d'un fonds central de dépôts en monnaie d'or. Ces dépôts, faits par les banques, permettront à celles-ci de faire de nouvelles émissions de papier-monnaie en plus de leur émission première et pour un montant équivalent à la somme d'or déposée en garantie. La surveillance de ce fonds sera confiée à quatre fidéicommissaires, dont trois nommés par l'association des banques et le quatrième par le gouvernement.

Quant aux amalgamations de banques la nouvelle loi décrète que le ministre des Finances devra ratifier la décision des directeurs respectifs des banques dont l'amalgamation est proposée avant que cette décision soit soumise aux actionnaires, contrairement à ce qui se fait aujourd'hui.

À ce sujet, M. Turriff a suggéré que lorsque deux banques désirent se fusionner elles s'adressent en premier lieu au parlement absolument comme s'il s'agissait pour elles de demander une nouvelle charte de façon à ce que la question de savoir si cette fusion n'est pas contraire à l'intérêt public ne soit pas laissée à un seul homme, ministre des Finances ou autre.

L'hon. M. Pugsley a aussi attiré l'attention du gouvernement sur le fait que les banques, d'après la loi actuelle, étaient autorisées à acheter des propriétés, mais à condition seulement que les édifices érigés sur ces propriétés servent à l'usage exclusif de la banque. Or, aujourd'hui l'on voit des banques louer une partie quelconque de l'édifice qu'elles occupent à des particuliers pour des fins commerciales faisant ainsi un tort considérable aux propriétaires d'édifices.

L'hon. M. White a promis que la question serait étudiée lorsque le projet de loi serait discuté en comité puis le bill a subi sa première lecture.

Le débat sur le bill naval de l'hon. M. Borden a ensuite fait les frais du débat jusqu'à l'ajournement à 12 heures 30. Ont pris la parole, MM. German et Oliver (libéraux) et Wilcox et Ames (conservateurs).

LA CONFERENCE DE LA PAIX DOIT ETRE INTERROMPUE

LES DELEGUES TURCS DECLARENT QU'ILS NE SONT PAS AUTORISES A TRAITER AVEC LES PLENIPOTIENNAIRES DE LA GRECE. — LA CONFERENCE A AJOURNE SES SEANCES A JEUDI.

Le principal sujet discuté hier a été l'offre d'une médiation ; les Etats-Unis seraient peut-être acceptés comme pacificateurs.—Le différend austro-serbe se continue.

Londres, 17. — La conférence de la paix a été interrompue, aujourd'hui, par une complication résultant de l'attitude prise par la Grèce, qui veut faire la guerre et en même temps négocier pour la paix.

La délégation turque a annoncé qu'elle n'était autorisée à conférer qu'avec les trois royaumes balkaniques, qui ont signé l'armistice de Tchaitalja ; en conséquence, la conférence a été reportée à jeudi, pour permettre aux Turcs de recevoir d'autres instructions.

Tous les délégués à la conférence croient fermement que la suspension des pourparlers n'est que temporaire, et que l'on trouvera le moyen de reprendre les négociations.

La première séance de la cour d'ambassade, ainsi qu'on l'appelle, a eu lieu au Foreign Office, aujourd'hui.

Les ambassadeurs des six puissances continentales ont conféré avec Sir Edward Grey, secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères d'Angleterre, pendant plus de trois heures. Les représentants de ces diverses nations ont exposé leurs vues sur le problème oriental.

Le principal sujet de la discussion a été l'offre d'une médiation comme seule solution de ce problème. Les chefs des délégations bulgare et serbe ont admis que les Etats-Unis pourraient agir comme pacificateurs, ainsi que l'a fait le président Roosevelt entre la Russie et le Japon.

Le combat naval au large des Dardanelles, entre les flottes grecque et turque, où chacun se proclamait victorieux hier, a recommencé aujourd'hui.

On annonce d'Athènes que l'armée grecque est sur le point de s'emparer de Janina.

Le dissentiment qui existait entre l'Autriche et la Serbie semble toujours exister. Les Serbes se plaignent que les navires de guerre, sur le Danube, se sont livrés à des tactiques provocantes, en envoyant sur Belgrade la lumière de leurs réflexeurs, ce qui a provoqué une panique parmi les habitants de la ville.

La conférence des ambassadeurs échouera complètement ou aura des résultats beaucoup plus importants que tous ceux obtenus dans des réunions diplomatiques, depuis le congrès de Berlin, en 1878.

Non seulement, cette conférence exercera une influence puissante sur les décisions de la conférence de la paix, au palais de St-James, mais dans le cas où l'entente turco-balkanique ne satisfierait pas les puissances européennes, la conférence des ambassadeurs indiquera les corrections à faire aux décisions prises, de même que le congrès de Berlin a modifié les frontières des Balkans fixés cinq mois auparavant par le traité de San Stefano, conclu entre la Russie et la Turquie.

L'assemblée qui a eu lieu aujourd'hui, l'attention s'est surtout portée sur le comte Mensdorff, ambassadeur austro-hongrois, et sur le comte Benckendorff, ambassadeur russe. Leurs collègues ont demandé par plaisanterie au premier s'il rapportait de Vienne la paix ou la guerre.

Le comte Mensdorff, tortillant sa moustache, répondit en souriant, mais sans perdre son air grave habituel : «La paix, la paix», ajoutant en latin «sic ut in quantum» (jusqu'à un certain point).

Lui et le comte Benckendorff ont nié l'exactitude des rapports décrivant les armements de leurs nations respectives, armements qui n'ont pas un caractère alarmant et qui ne dépassent pas les précautions rendues nécessaires par le rétrécissement du théâtre de la guerre.

On remarque que si le maréchal baron Von Bieberstein, ancien ambassadeur allemand à Constantinople et maître reconnu de la dernière conférence de la Haye, n'était pas mort récemment, il aurait été le vrai représentant de la Turquie, à cette conférence, et aurait peut-être trouvé la solution sauvegardant l'orgueil musulman.

La conférence des ambassadeurs pourra acquiescer à une importance encore plus grande si, comme c'est très possible jeudi, la conférence du palais St-James est incapable de continuer son travail, à cause des difficultés soulevées entre Turcs et Grecs, au sujet de la question de l'armistice.

La délégation turque a déclaré que le gouvernement ottoman ne pouvait raisonnablement traiter qu'avec la Bulgarie, la Serbie et le Monténégro, sur les bases des termes de l'armistice, puisqu'il ne connaissait pas, avant aujourd'hui, l'intention de la Grèce de prendre part à la Conférence.

En attendant les Turcs demandèrent aux états, avec qui ils avaient reçu mission de traiter, de formuler leurs demandes.

Une discussion animée s'ensuivit et la demande ottomane fut refusée pour la raison que les quatre états forment un bloc.

La délégation turque a ajouté qu'elle avait reçu mission de procéder sans plus de retard, afin de conclure une paix honorable.

On a envoyé à Constantinople, un télégramme donnant le résultat de la première séance et le conseil des ministres ottomans verra ce qui doit être fait.

Le Dr Danell, président de la Chambre des députés bulgares, et qui est le plus brillant parmi les chefs des délégations, était plein de vivacité et d'ardeur en parlant de la médiation possible des Américains.

«Si une entente, dit-il, entre les états des Balkans et la Turquie, devient impossible, malgré les bons avis de la conférence des ambassadeurs, le seul certain que l'intervention américaine sera très opportune et sera vue favorablement par les deux côtés.

Londres, 17. — Le général Dauglis, aide-de-camp du Crown-Prince Constantin de Grèce, est arrivé ici, ce soir, apportant des documents importants, pour le premier ministre Venizelos qui a aussi reçu une avalanche de télégrammes, concernant la situation en Grèce, et les opérations militaires et navales grecques.

La Grèce est le seul état des Balkans qui combat la Turquie sur quatre champs différents, à l'est de Salonique, au nord, sur l'Adriatique et dans les mers Egée. Toute la délégation grecque est occupée à prendre connaissance des diverses dépêches.

Le premier ministre grec, avec son impassibilité ordinaire, s'est écrit, en désignant l'amas de dépêches : «Maintenant personne ne pourra plus dire que ma délégation, composée de 32 personnes, était une exagération.»

New-York, 17. — Le Dr Luther Nelson, de Boston, et Albert H. Bums, de Townsend, Mass., deux membres de l'expédition Yale-Péruvienne qui, sous la direction du professeur Hiram Bingham est en tournée d'exploration au Pérou, sont arrivés hier, à New-York, par le paquebot Carrille. Ils ont rapporté que le professeur Bingham, ainsi que les autres membres de son parti, avaient d'intéressantes découvertes se rapportant aux premiers habitants de ce continent, et que les détails en seraient communiqués lors du retour du professeur.

Belgrade, 17. — L'agence de navigation autrichienne, à Galitz, sur la rive gauche du Danube, en Roumanie, a été notifiée par le gouvernement autrichien d'avoir à rappeler tous les bâtiments se tenant dans les environs de Belgrade.

La compagnie de navigation roumaine a envoyé des instructions pour la concentration de tous ses vaisseaux dans le port de Macin.

New-York, 17. — Dans l'affaire du groupe Hawthorne, accusé de s'être servi de la maille pour frauder le public, J. Dean Holm, un témoin du gouvernement a déclaré que plusieurs vieillards étaient employés par le groupe, comme experts mineurs. A la demande du jury, il fit une description de quelques-uns de ces vénérables :

«Un de ces hommes, âgé de plus de 70 ans et pouvant à peine marcher, était très lent dans tout ce qu'il entreprenait, si lent qu'il prenait une heure pour faire une simple collation de dix minutes».

Holm parla d'un autre passant la soixantaine et qui signait des rapports qu'il était supposé avoir écrits. «Je me plaignis, un jour, dit-il, de son incompetence, auprès du Dr Morton, et celui-ci me répondit, en riant, qu'en effet c'était une entête de peu de valeur».

Chicago, 17. — Le grand jury fédéral a aujourd'hui rapporté trois «true bills» contre le pugiliste nègre, Jack Johnson, accusé d'avoir agi en contrevention avec le Man White Slave Act. Les chefs d'accusation, concernant le transport pour fins immorales, de Belle Schneider, entre Chicago, Pittsburg et Milwaukee.

Après avoir parlé de l'augmentation du capital, du fonds de réserve, de l'actif total de la banque et du développement phénoménal de l'Ouest, M. Galt a fait remarquer que la Banque Union avait été la première à nommer un bureau de direction dans l'Ouest.

D'après le 48e rapport annuel, l'actif de la banque s'élève à \$68,408,227.77 ; le passif, à \$60,773,048.05 ; le capital versé, à \$5,000,000, et le balancement au compte des profits et pertes, à \$75,483.76.

Les directeurs suivants ont été élus : W. R. Allan, T. Barker, M. P. Bull, Lieut-Col. John Carson, Edward L. Brewery, E. E. A. Duvernet, John Galt, S. Haas, F. E. Kennashton, Wm Price, R. T. Riley, George H. Thompson, Hon. John Sharples, Wm Shaw et F. W. Henbach.

Winnipeg, 17. — M. John Galt, président de la Banque Union du Canada, a fait ressortir, aujourd'hui, dans son rapport à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette banque, le développement de l'Ouest du Canada.

«L'expansion de notre institution, dit-il, coïncide avec le développement de l'Ouest, auquel elle est largement due.»

Après avoir parlé de l'augmentation du capital, du fonds de réserve, de l'actif total de la banque et du développement phénoménal de l'Ouest, M. Galt a fait remarquer que la Banque Union avait été la première

à nommer un bureau de direction dans l'Ouest.

D'après le 48e rapport annuel, l'actif de la banque s'élève à \$68,408,227.77 ; le passif, à \$60,773,048.05 ; le capital versé, à \$5,000,000, et le balancement au compte des profits et pertes, à \$75,483.76.

Les directeurs suivants ont été élus : W. R. Allan, T. Barker, M. P. Bull, Lieut-Col. John Carson, Edward L. Brewery, E. E. A. Duvernet, John Galt, S. Haas, F. E. Kennashton, Wm Price, R. T. Riley, George H. Thompson, Hon. John Sharples, Wm Shaw et F. W. Henbach.

Winnipeg, 17. — M. John Galt, président de la Banque Union du Canada, a fait ressortir, aujourd'hui, dans son rapport à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette banque, le développement de l'Ouest du Canada.

«L'expansion de notre institution, dit-il, coïncide avec le développement de l'Ouest, auquel elle est largement due.»

Après avoir parlé de l'augmentation du capital, du fonds de réserve, de l'actif total de la banque et du développement phénoménal de l'Ouest, M. Galt a fait remarquer que la Banque Union avait été la première

à nommer un bureau de direction dans l'Ouest.

LE RETOUR DE M. WILSON

LE FUTUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS EST RENTRE A TRENTON, VENANT DES BERMUDEES.

Washington, 17. — M. Wilson, futur président des Etats-Unis est revenu hier des Bermudes, où il était allé faire un séjour d'un mois avec sa famille.

Le voyage avait duré quarante heures seulement, un peu moins qu'à l'aller ; la mer fut presque constamment belle.

À propos de la politique, M. Wilson s'est montré peu loquace. Il a annoncé qu'il n'avait pas encore fait choix des futurs membres de son cabinet. Au sujet de M. Bryan, dont le nom a été mis en avant comme celui du prochain secrétaire d'Etat, M. Wilson n'a rien voulu dire, sauf qu'il espérait voir M. Bryan et conférer avec lui.

M. Wilson était de très bonne humeur et déclara qu'il se sentait très conforté par son séjour aux Bermudes. Sur le pont du paquebot «Bermudian», qui le ramenait, il donna un grand nombre de photographes à un grand nombre de passagers.

Avant de quitter le navire, il reçut la visite du pilote Richard Behrens. Ce dernier avait passé la nuit au large de Sandy Hook, dans le brouillard, attendant le «Bermudian», afin d'être certain de ne pas le manquer et d'avoir l'honneur de ramener au port le futur président.

M. Wilson est reparti pour Trenton (New-Jersey), dans la soirée.

DECOUVERTES INTERESSANTES

LES EXPLORATEURS DU PEROU RAPPORTENT DES DOCUMENTS IMPORTANTS SUR LES PREMIERS HABITANTS DU PEROU.

New-York, 17. — Le Dr Luther Nelson, de Boston, et Albert H. Bums, de Townsend, Mass., deux membres de l'expédition Yale-Péruvienne qui, sous la direction du professeur Hiram Bingham est en tournée d'exploration au Pérou, sont arrivés hier, à New-York, par le paquebot Carrille. Ils ont rapporté que le professeur Bingham, ainsi que les autres membres de son parti, avaient d'intéressantes découvertes se rapportant aux premiers habitants de ce continent, et que les détails en seraient communiqués lors du retour du professeur.

NOTAIRES

PLACEMENTS D'ARGENT ACIATS DE CREANCES SUCCESSIONS TEL. EST 3229 R. GRAND MAISON, L.L.L.

LA FLOTTE GRECQUE AURAIT MIS LA FLOTTE TURQUE EN DEROUTE A LA BATAILLE DES DARDANELLES.

Athènes, 17. — Le ministère de la marine a rendu publics les détails de la bataille navale d'hier, à l'extérieur des Dardanelles, tels que rapportés par le commandant de l'escadre des torpilleurs.

Hier matin, dit le rapport, notre flotte, comprenant les cuirassés Spitzza, Psara et Hydra, le croiseur armé Georgia Averof et quatre vaisseaux éclaireurs, longea le côté nord de l'entrée des Dardanelles. Agissant d'après les ordres du commandant en chef, je rejoignis la flotte avec neuf destructeurs.

Les Grecs vont prendre Janina

LEUR ATTAQUE A DES MIEUX REUSSE ET CETTE VILLE CONSIDEREE COMME INEXPUGNABLE, TOMBERA PROBABLEMENT ENTRE LEURS MAINS.

Il est emprisonné pour parjure

LE VICE-PRESIDENT DES IRON WORKERS EST ARRETE SOUS L'ACCUSATION DE S'ETRE PARJURE DANS LA CAUSE DES DYNAMITARDS.

Indianapolis, 17. — John T. Butler, de Buffalo, N.Y., vice-président de l'Association internationale des «Bridge and Structural Iron Workers», a été mis sous les verrous pour s'être parjuré, en rendant son témoignage, dans l'affaire des dynamitards.

NOUVELLE CATHEDRALE

LES CATHOLIQUES DE PRINCE ALBERT DECIDENT D'ERIGER UN NOUVEAU TEMPLE.

Prince Albert, Sask., 17. — Les catholiques romains de cette ville décident de faire bientôt ériger une cathédrale, qui coûtera environ \$125,000.

Paris, 17. — On annonce la mort du général de brigade Morel, passé au cadre de réserve en décembre 1901.

LA PROSPERITE DE L'OUEST

LE DERNIER RAPPORT DE LA BANQUE UNION EN EST UNE PREUVE FRAPPANTE

CARTES Professionnelles

AVOCATS Beique, Beique & Beique

CHAMBRE 720 EDIFICE TRANSPORTATION TEL. MAIN 1019

Mes. F. L. Beique, K. C. ; D. C. E. L. J. Beique, L. G. B. F. A. Beique, B. C. L.

GOUIN, LEMIEUX, MURPHY, BERARD & PERRAULT

Avocats et Solliciteurs

Edifice de la Banque de Québec Montréal

Mes. L. Gouin, C.R. Hon. R. Lemieux, C.R. D. R. Murphy, C.R. L. P. Berard, C.R. A. A. Perrault, L.L.L. J. H. Dillon, B.C.L.

Geoffrion, Geoffrion & Gussion

AVOCATS ETC. No 97 rue St-Jacques

Edifice de la Banque d'Hochebourg

Victe Geoffrion, C. R. M. P. Aimé Geoffrion, C. R. Victor Gussion, C. R. Phone Main 19.

Perron, Taschereau, Rinfrot, Genest, Billette & Pilmsoll

AVOCATS EDIFICE DE LA BANQUE DE QUEBEC 11 PLACE D'ARMES TEL. Main. 8260-8261-8262.

NOTAIRES

PLACEMENTS D'ARGENT ACIATS DE CREANCES SUCCESSIONS TEL. EST 3229 R. GRAND MAISON, L.L.L.

Bureau : Chambré 17. Bâtisse «La Patrie» Montréal. Bureau du soir 873 Ave. Laurier Est. Tél. St-Louis 6461.

L'IMMIGRATION CHINOISE

ON DECOUVRE UNE VASTE ORGANISATION POUR FAIRE PASSER LES CHINOIS DANS L'EMPIRE.

Sydney, N. G. du S., 17. — Les membres officiels du département des affaires extérieures viennent de recevoir les rapports de leur représentant à Hong Kong, au sujet des découvertes sensationnelles de ceux-ci ; d'une vaste conspiration, existant depuis plusieurs années pour faire passer par contrebande des Chinois en Australie. D'après des papiers saisis dans un club à Hong Kong, les membres de cette société étaient répandus par tout l'empire et la fraude s'exerçait par le moyen de la duplication de papiers de naturalisation.

VOL DES PLUS AUDACIEUX

UN FILOU ENLEVE A LA DIRECTRICE DU TELEPHONE DE TORONTO UNE JOLIE SOMME AVEC UNE AUDACE INOUEE.

Toronto, 17. — Mlle Nina Allison, du No. 56 rue Lynd, employée par la compagnie du téléphone Bell, et qui avait la direction de la cabine de téléphone public de cette compagnie, dans la salle d'attente de l'étage supérieur de la gare Union, s'est fait audacieusement voler la jolie somme de \$118.15, ainsi qu'un mandat-poste, valant \$30, hier soir. Elle venait de fermer la cabine et descendait à l'office de l'étage inférieur, pour y déposer les recettes de la journée, qu'elle tenait enfermée sous une large enveloppe. Elle était rendue à la tête d'un escalier conduisant à la voie, lorsqu'un homme paraît soudain s'empara de l'enveloppe qu'elle tenait sous son bras, dégringola en bas de l'escalier, enjamba la voie et se perdit dans l'obscurité.

Mlle Allison a déclaré à la police que le voleur devait être un homme d'une allure suspecte, qu'elle voyait depuis plusieurs soirs, dans la salle d'attente, et qu'il, au commencement de la soirée où fut commise la vol, s'était présenté au guichet pour lui demander à quelle heure la cabine se fermait.

Mlle Allison avait la direction de la cabine de téléphone depuis deux ans et demi, et n'avait jamais été volée avant.

LA JUSTICE SEVIT

UN HOMME CONDAMNE A DIX ANS DE PENITENCIER ET 40 COUPS DE FOUET POUR INCESTE.

London, Ont., 17. — Le juge Ermatinger a condamné à dix ans de prison et 40 coups de fouet Robert M. Dell, fermier de Munich, convaincu d'inceste.

Feuilleton "CANADA"

FRANCE

Par MARIE STEPHANE

(Suite) No 5. Toutes ces raisons avaient fortement ébranlé le cœur de la jeune fille.

Elle aimait Serge, c'était certain. Depuis l'heure où le jeune homme lui avait avoué son amour, elle sentait aux battements de son cœur qu'elle ressentait pour lui plus que de la sympathie, plus que de l'amitié, c'était bien de l'amour!

Le jeune officier avait beaucoup de qualités. Il était comblé de tous les dons de la nature, de l'intelligence et de la fortune. Son caractère, plein d'ardeur, était noble et généreux.

Mais la baronne le lui avait dit, Serge appartenait au culte grec. C'était une de ces brebis égarées, pour lesquelles l'épouse du Christ, la sainte Eglise romaine, notre mère, met une prière, soir et matin, sur les lèvres et dans le cœur de ses enfants fidèles.

Gabrielle avait beaucoup hésité, bien qu'elle aimât Serge avec toute la force d'un premier amour. S'unir à un schismatique l'attristait.

Enfin, elle avait prié, réfléchi, consulté. "C'est peut-être une mission que le ciel me confie... se dit-elle. Cette âme tant aimée, si je pouvais la sauver?"

Cette dernière considération la décida. Elle s'éprit de ce noble but et ne vit plus qu'une chose; ramener son cher Serge dans les bras de Dieu et de l'Eglise.

Dans une pensée rapide, le comte de Cerny venait d'évoquer un à un tous ces souvenirs, de peser toutes ces raisons. Regardant l'officier russe s'éloigner, il demeura longtemps immobile et pensif.

"Mon Dieu! s'écria-t-il; s'il n'allait pas rendre mon enfant heureux!" Des pas légers se firent entendre. Un doux baiser de Gabrielle vint l'arracher à ses préoccupations.

CHAPITRE II.

Il n'était bruit, à la Cour de Russie et dans la haute société de Saint-Petersbourg, que du mariage du comte d'Annenkov avec la jeune Française.

Resté seule à la tête d'une fortune considérable, Serge entra de bonne heure dans la garde impériale, où ses brillantes et solides qualités, jointes à la prépondérance que lui donnait sa fortune, le firent promptement remarquer de ses souverains. Le jeune favori fut bientôt de toutes les fêtes de la cour. Et, comblé d'honneur et de marques de la bienveillance du czar et de la czarine, il fut nécessairement entouré de cette nuée de courtisanes, qui s'attache aux favoris de la fortune, comme les guêpes s'acharnent après un raisin mûr.

Tous le vantaient. Ses bons mots étaient colportés, ses faits et gestes approuvés et admirés par avance; chacun s'empressait de déposer son tribut, plus ou moins intéressé, aux pieds de cet enfant gâté du sort.

Les demoiselles d'honneur n'avaient pas assez de sourires pour reconnaître ses plus petites attentions qui étaient reçues comme de véritables faveurs. Partout il n'avait qu'à paraître pour être proclamé seigneur et maître des plus brillantes assemblées.

Serge était beau. Sa taille se dessinait avantageusement sous son uniforme. Son front, hardiment découpé, était encadré d'épaisses boucles brunes. Ses yeux, d'un bleu d'acier à reflets changeants, exprimaient l'intelligence la plus vive et la volonté la plus énergique. La bouche ordinairement impérieuse et quelque peu hautaine, achevait, lorsqu'il souriait, de lui constituer un ensemble séduisant.

Toute sa personne avait ce cachet de haute distinction, particulier aux classes nobles de la nation russe.

L'ardeur même de la nature du comte d'Annenkov et sa force de volonté le préservaient de la mollesse de la cour et de la corruption raffinée des Slaves. Favori des Czares, il se dévoua à eux corps et âme, réalisant plus que tout autre cette espérance d'un de nos contemporains ayant étudié de près le caractère russe: "Tous, grands et petits, sont ivres d'esclavage". Cette soumission passive, absolue à ses souverains, était la marque distinctive de ce caractère, habitué cependant par ailleurs à ce que tout plût devant ses moindres caprices.

D'une intelligence élevée, la cause brillante, mais superficielle et toujours terre à terre, des jeunes filles coquettes et mondaines qu'il rencontrait à la cour et dans les salons qu'il fréquentait habituellement, l'avait jusqu'alors empêché de se choisir une compagne. Aux nombreuses ouvertures qui lui avaient été faites, il répondait en souriant, mais sans intérêt: "Non, merci!"

(A suivre)

La session provinciale

TROIS VOTES, HIER, SUR DIX MOTIONS DE L'OPPOSITION. — MM. CAMPBELL ET TANSEY ONT VOTE AVEC LE GOUVERNEMENT SUR LE BILL DES INCENDIES. — ON DISCUTE LES AMENDEMENTS A LA LOI DES LICENCES.

(Correspondant particulier.) Québec, 17 — Est-ce un autre signe des temps, un avant-coureur de la prorogation? Il y a eu trois votes cet après-midi sur des motions présentées par l'opposition. Deux sur le bill concernant les véhicules moteurs, et un troisième sur cette autre mesure du gouvernement concernant les moyens à prendre pour combattre les incendies à la campagne.

Le premier vote a été de 16 à 48, le deuxième de 15 à 47, cette seconde fois le Dr Grégoire, député de Frontenac, votant avec le gouvernement. Le troisième vote a été de 50 à 14, MM. Campbell et Tansey votant avec le gouvernement contre l'amendement proposé par M. Bérubé, député de Témiscouata.

Le reste de la séance, jusqu'à 6 heures, on s'est occupé de certains amendements à la loi des licences et la Chambre s'est adjournée à demain.

On remarque dans le bill concernant les véhicules moteurs que quand un véhicule moteur cause une perte ou un dommage à quelque personne, dans un chemin public, le fardeau de la preuve que cette perte ou ce dommage n'est pas dû à la négligence ou à la conduite répréhensible du propriétaire ou du conducteur de ce véhicule moteur, incombe au propriétaire ou au conducteur.

M. Labissonnière, député de Champlain, a proposé un amendement à l'effet qu'on s'en tienne à la loi de 1909, qui tient responsable, le propriétaire du véhicule-moteur sans que celui-ci ait l'avantage de prouver, que la perte ou l'accident n'est pas dû à sa négligence.

MM. Prévost, Tellier ont appuyé la motion et l'hon. M. Taschereau ainsi que Sir Lomer Gouin ont pris part à la discussion pour démontrer la justesse de la clause du bill. Le vote sur l'amendement a été de 12 à 48. Quelques instants après, M. Prévost proposa le renvoi du bill à six mois et la motion a été rejetée par un vote de 47 à 15.

Le ministre a enlevé du bill la clause à l'effet d'autoriser une plus grande vitesse aux automobiles, à la ville et à la campagne.

La loi de 1909 à cet égard est donc en vigueur. La chambre a étudié, en comité général, et adopté en troisième lecture le bill de l'hon. M. Taschereau, pour prévenir les incendies, et dans le but surtout d'organiser un service d'incendie à la campagne.

Après quelque discussion, M. Débure, député de Témiscouata, a proposé un amendement à l'effet que le commissaire ait moins de pouvoir que lui en donne le projet de loi. On lui donna tous les pouvoirs, autorité et juridiction d'un juge des sessions d'un comté ou recorder.

M. Bérubé considère les pouvoirs de ce commissaire trop arbitraires, particulièrement, en ce qui concerne la visite des domiciles. L'amendement est rejeté par un vote de 50 à 14, deux membres de la gauche MM. Tansey et Campbell ont voté avec la droite.

La chambre a aussi considéré, en comité général, le bill de l'hon. M. Taschereau autorisant le ministre des travaux publics à mettre sous le contrôle des compagnies de chemin de fer, subventionnées et non subventionnées par le gouvernement, qui deviennent insolubles.

L'hon. M. MacKenzie a aussi fait subir cette phase du comité général au bill concernant la loi des licences de Québec. MM. Prévost et Cousineau se sont intéressés à la commission des licences, pour laquelle on demande une extension de temps, elle n'a pas eu le temps de faire rapport au 1er décembre dernier. M. Cousineau se plaint de ce que le gouvernement ait nommé des juges à cette commission.

Sir Lomer Gouin donne pour raison qu'il s'agit de trouver des gens d'une impartialité reconnue nullement intéressés soit politiquement ou commercialement dans cette question et

que ceux qui ont été nommés ont satisfait toutes les gens qui s'intéressent à cette question de tempérance qui est d'un caractère de bienfaisance sociale.

M. Cousineau dit qu'il s'en plaint au point de vue du fait que les juges qui, forment partie des commissions spéciales, se trouvent forcément dans l'obligation de négliger leurs occupations judiciaires, de là peut être l'encroisement dont on souffre dans certains districts.

Et Cousineau signale le fait de l'encroisement à la cour de circuit de Montréal. Le nom du juge Lebeouf revient sur le tapis et M. Cousineau, en rougissant, lit une lettre de l'hon. M. Doherty, ministre de la justice à l'hon. M. Nantel, à qui le député de Jacques-Cartier avait écrit pour lui demander de nommer des juges additionnels à la cour de circuit de Montréal, et le ministre de la justice, à Ottawa, exprime l'opinion, à propos avoir consulté le juge Lebeouf, qu'il n'y aurait assez.

"Il en faudrait assez", s'écrie M. Perron, député de Veckchères. "S'il en faut, reprend Sir Lomer Gouin, en s'adressant à M. Cousineau, que le député de Jacques-Cartier se plaigne à ses amis d'Ottawa. La troisième lecture du bill des licences est remise à demain. Ajouté à lettre de Québec & MMM Québec, 17. — Le comité des bills privés a siégé toute la soirée jusqu'à quelques minutes avant minuit.

Le comité a aussi considéré, en comité général, le bill de l'hon. M. Taschereau autorisant le ministre des travaux publics à mettre sous le contrôle des compagnies de chemin de fer, subventionnées et non subventionnées par le gouvernement, qui deviennent insolubles.

L'hon. M. MacKenzie a aussi fait subir cette phase du comité général au bill concernant la loi des licences de Québec. MM. Prévost et Cousineau se sont intéressés à la commission des licences, pour laquelle on demande une extension de temps, elle n'a pas eu le temps de faire rapport au 1er décembre dernier. M. Cousineau se plaint de ce que le gouvernement ait nommé des juges à cette commission.

Sir Lomer Gouin donne pour raison qu'il s'agit de trouver des gens d'une impartialité reconnue nullement intéressés soit politiquement ou commercialement dans cette question et

que ceux qui ont été nommés ont satisfait toutes les gens qui s'intéressent à cette question de tempérance qui est d'un caractère de bienfaisance sociale.

M. Cousineau dit qu'il s'en plaint au point de vue du fait que les juges qui, forment partie des commissions spéciales, se trouvent forcément dans l'obligation de négliger leurs occupations judiciaires, de là peut être l'encroisement dont on souffre dans certains districts.

Et Cousineau signale le fait de l'encroisement à la cour de circuit de Montréal. Le nom du juge Lebeouf revient sur le tapis et M. Cousineau, en rougissant, lit une lettre de l'hon. M. Doherty, ministre de la justice à l'hon. M. Nantel, à qui le député de Jacques-Cartier avait écrit pour lui demander de nommer des juges additionnels à la cour de circuit de Montréal, et le ministre de la justice, à Ottawa, exprime l'opinion, à propos avoir consulté le juge Lebeouf, qu'il n'y aurait assez.

"Il en faudrait assez", s'écrie M. Perron, député de Veckchères. "S'il en faut, reprend Sir Lomer Gouin, en s'adressant à M. Cousineau, que le député de Jacques-Cartier se plaigne à ses amis d'Ottawa. La troisième lecture du bill des licences est remise à demain. Ajouté à lettre de Québec & MMM Québec, 17. — Le comité des bills privés a siégé toute la soirée jusqu'à quelques minutes avant minuit.

Le comité a aussi considéré, en comité général, le bill de l'hon. M. Taschereau autorisant le ministre des travaux publics à mettre sous le contrôle des compagnies de chemin de fer, subventionnées et non subventionnées par le gouvernement, qui deviennent insolubles.

L'hon. M. MacKenzie a aussi fait subir cette phase du comité général au bill concernant la loi des licences de Québec. MM. Prévost et Cousineau se sont intéressés à la commission des licences, pour laquelle on demande une extension de temps, elle n'a pas eu le temps de faire rapport au 1er décembre dernier. M. Cousineau se plaint de ce que le gouvernement ait nommé des juges à cette commission.

Sir Lomer Gouin donne pour raison qu'il s'agit de trouver des gens d'une impartialité reconnue nullement intéressés soit politiquement ou commercialement dans cette question et

que ceux qui ont été nommés ont satisfait toutes les gens qui s'intéressent à cette question de tempérance qui est d'un caractère de bienfaisance sociale.

M. Cousineau dit qu'il s'en plaint au point de vue du fait que les juges qui, forment partie des commissions spéciales, se trouvent forcément dans l'obligation de négliger leurs occupations judiciaires, de là peut être l'encroisement dont on souffre dans certains districts.

Et Cousineau signale le fait de l'encroisement à la cour de circuit de Montréal. Le nom du juge Lebeouf revient sur le tapis et M. Cousineau, en rougissant, lit une lettre de l'hon. M. Doherty, ministre de la justice à l'hon. M. Nantel, à qui le député de Jacques-Cartier avait écrit pour lui demander de nommer des juges additionnels à la cour de circuit de Montréal, et le ministre de la justice, à Ottawa, exprime l'opinion, à propos avoir consulté le juge Lebeouf, qu'il n'y aurait assez.

"Il en faudrait assez", s'écrie M. Perron, député de Veckchères. "S'il en faut, reprend Sir Lomer Gouin, en s'adressant à M. Cousineau, que le député de Jacques-Cartier se plaigne à ses amis d'Ottawa. La troisième lecture du bill des licences est remise à demain. Ajouté à lettre de Québec & MMM Québec, 17. — Le comité des bills privés a siégé toute la soirée jusqu'à quelques minutes avant minuit.

Le comité a aussi considéré, en comité général, le bill de l'hon. M. Taschereau autorisant le ministre des travaux publics à mettre sous le contrôle des compagnies de chemin de fer, subventionnées et non subventionnées par le gouvernement, qui deviennent insolubles.

L'hon. M. MacKenzie a aussi fait subir cette phase du comité général au bill concernant la loi des licences de Québec. MM. Prévost et Cousineau se sont intéressés à la commission des licences, pour laquelle on demande une extension de temps, elle n'a pas eu le temps de faire rapport au 1er décembre dernier. M. Cousineau se plaint de ce que le gouvernement ait nommé des juges à cette commission.

Sir Lomer Gouin donne pour raison qu'il s'agit de trouver des gens d'une impartialité reconnue nullement intéressés soit politiquement ou commercialement dans cette question et

que ceux qui ont été nommés ont satisfait toutes les gens qui s'intéressent à cette question de tempérance qui est d'un caractère de bienfaisance sociale.

Refusez de Signer un Contrat pour la Glace avant d'avoir Commandé de la Glace "Crystal Pure".

La fabrication de la Glace "Crystal Pure" à Montréal marque une époque nouvelle dans l'industrie de la glace. La compagnie introduit une nouvelle méthode pour la livraison de la glace et elle établit un nouveau principe pour le paiement de la glace.

Sans entrer dans les détails, cette glace nouvelle "Crystal Pure" ne contient absolument pas de poussières, de saletés, de germes infectieux qui sont dus aux germes impurs d'approvisionnement, dans des rivières ou des lacs contaminés; elle est faite avec l'eau de puits la plus pure, filtrée, distillée et stérilisée.

Au premier coup d'oeil vous pouvez constater l'économie résultant de notre système de Livre de Coupons.

La Glace "Crystal Pure" est délivrée et placée dans votre glacière SEULEMENT QUAND VOUS EN AVEZ BESOIN — cela dépend de la température — moins, la plupart du temps quand il fait froid, plus d'habitude pendant les chaleurs accablantes.

Le genre de paiement par le système de Livre de Coupons est le plus simple, le plus honnête et le plus économique. Les clients reçoivent des Livres de Coupons et échangent les coupons pour de la glace lorsqu'ils en ont besoin. Une chose peut-elle être plus simple et n'est-ce pas là une grande amélioration du vieux système?

NOUS SOLLICITEURS VIENDRONT VOUS VOIR et vous parleront de la chose. En attendant envoyez le coupon ci-joint, ou téléphonez à Main 4848, et nous vous donnerons les informations les plus complètes. Les intérêts des clients et les nôtres sont identiques, c'est-à-dire faire de la nouvelle ère un gros succès à partir du début.

ICE MANUFACTURING CO., Ltd. 132 Board of Trade. ICE MANUFACTURING CO., LIMITED. 132 Board of Trade, MONTREAL.

LES IMITATIONS DE FOURURES

La vogue croissante de la fourrure et la hausse des prix que cette vogue devait nécessairement entraîner ont tout naturellement provoqué une grande émulation dans l'art de l'imitation des fourrures, et l'industrie a obtenu, dans ce domaine, des résultats merveilleux. Elle est arrivée, par exemple, avec des peaux de lièvre et de lapin à imiter d'une façon parfaite les fourrures les plus belles. On imite la loutre et le castor avec les peaux de lapin ou de lièvre rastes; le renard et autres fourrures, comme la martre et la sabeline, avec les peaux ordinaires non rastes. L'imitation est si parfaite que le consommateur peut s'y tromper s'il n'est pas connaisseur. Comment cette imitation est-elle obtenue? L'"Economiciste français" donne sur ce sujet les intéressantes indications que voici:

Pour obtenir de belles imitations on choisit des peaux communes de lièvre, lapin, rat, etc., bien fourrées comme poil et duvets; un tannage bien compris et quelques-uns de ces peaux, en lui conservant sa souplesse, et par suite, tasse les poils. Après cette première opération, il faudra teindre la peau de façon à reproduire les nuances naturelles des fourrures rares, comme celle de la zibeline, de la martre, du renard, de la loutre, du castor, du breitschwang (poulain mort-né), etc. Il faudra que cette teinture soit solide; mais il faudra aussi lui donner du brillant et du lustre. On peut teindre à la brosse ou plonger. On se sert, pour l'application des matières colorantes No 23 de la rue St-Jacques, à Montréal, le deux janvier 1913, à 11.30 a.m., pour recevoir le rapport des directeurs, élire les directeurs pour l'année courante et autres fins d'administration.

Il est de plus donné avis aux actionnaires qu'il sera proposé à la dite assemblée, par les directeurs, de ratifier le règlement No 10 adopté par les directeurs de la dite Compagnie, samedi, le 14 décembre 1912, lequel règlement est à l'effet d'augmenter le capital de la dite Compagnie de cinq cent mille actions en portant le capital autorisé à deux millions cinq cent mille actions.

Par ordre du bureau de direction. T. SUTTON, Secrétaire.

A l'Opéra

M. Jeannotte, directeur de la Compagnie d'Opéra de Montréal, tenant à faire des représentations populaires du mercredi, de vrais succès, n'a rien négligé pour celle de "La Tosca" qui sera donnée ce soir, au Majesty's. Mile Amsden y jouera le rôle titré et saura certainement faire apprécier de nouveau l'admirable talent dont elle a fait preuve dans ses incarnations d'Aïda, Salomé et Leonora dans "Il Trovatore", Giovanni Polese interprétera le rôle de Scarpia et Cortada celui de Cavaradossi. Metaio Cervi se fera entendre dans le rôle de cristallin, qu'il a déjà rendu à la perfection. Alban Grand jouera Angelotto. Strocchio Bioletta et Marie Marti, Sbarone.

Vendredi soir, on donnera "La Bohème" avec Mme Carmen Melis dans le rôle de Mimì, où elle apparaîtra pour la première fois à Montréal. Le ténor Russell de l'Opéra de Boston enverra une de ses plus nouvelles artistes pour remplir le rôle de Mimì. Mario Cortada interprétera le rôle de Rodolfo, Polese, celui de Marcello, Cervi celui de Bohemard et Huberty celui de Colline.

Condoléances

Les Professeurs de l'école Sarsfield se sont réunis en assemblée spéciale, le 17 décembre courant, sous la présidence de M. P. Aherm, principal, et ont adopté la résolution de condoléances qui suit: Il est proposé par M. P. J. Fitzpatrick, secondé par M. Nap. Béllisle: Que le Principal et les Professeurs de l'école Sarsfield ont appris avec regret la triste nouvelle de la mort de Mlle Perrault, sœur de M. J. N. Perrault, Directeur-Général des Ecoles Catholiques de Montréal.

L'Amour vainqueur

La troupe de M. Paul Marcel a remporté un brillant succès, hier soir, dans l'interprétation de la belle comédie d'Eugène Legouvé, de "L'Amour vainqueur". L'auditoire, plus nombreux que celui de lundi, n'a pas ménagé ses applaudissements aux artistes, et la pièce a été enlevée de main de maître. Dans "L'Amour vainqueur", l'auteur nous fait assister au spectacle de deux âmes qui s'aiment, mais qui voient un obstacle à leur amour. Le fiancé est fils de bourgeois, la fiancée, elle, est de noblesse. C'est le vieux thème de presque toutes les comédies de théâtre. Mais l'amour finit par vaincre; la bourgeoisie, une fois enrouée, se montre plus généreuse et plus noble que

Le chemin de fer Québec-Montréal et du Sud

Cette compagnie annonce qu'à toutes les stations sur sa ligne des billets à prix réduits seront vendus pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An. Ces billets seront bons pour partir du 21 décembre au 1er janvier; limite d.e retour, le 3 janvier 1913. Le plus bas prix est de 75c.

Notre administration municipale

(Suite de la 1ère page) complet, des troupes énormes se produisent. Chaque échevin était prêt à sacrifier tous les autres quartiers pourvu que le sien eût une nouvelle voie de tramways ou la promesse d'un meilleur service. M. Garceau, n'ayant pu obtenir ce qu'il demandait pour la rue Davidson, dans l'Est, menaçait de contrecarier la requête de M. Prud'homme en faveur de la rue Guy, dans l'Ouest; et comme ce dernier, après avoir reçu les meilleures assurances de MM. Robert et consorts, filait à l'anglaise, il essaya cette apostrophe de M. L. A. Lapointe. "A présent que vous avez ce que vous désirez, vous laissez les autres se débrouiller comme ils pourront!"

Chaque fois qu'il s'agissait de questions d'importance primordiale comme: l'élargissement de la rue Vitruve, une double voie rue Saint-Urbain, un tunnel sous la rue Saint-Jacques, un échevin interrompt aussitôt M. Emard, le président du comité, et s'informait auprès de M. Robert: "Pourquoi ne construisez-vous pas tel bout de ligne dans le nord? Pourquoi passer par la rue LaSalle au lieu de la rue Letourneur?"

Comme, à la fin, tout le monde parlait ensemble et se chamaillait, l'échevin L. A. Lapointe, qui s'était arrogé, pour la circonstance, le rôle de Mentor, se fendit d'une seconde mercuriale: "Messieurs, quel spectacle nous offrons aux représentants de la Compagnie? Ils s'en font ensuite devant la Législature prétendre qu'ils ne peuvent traiter avec nous, parce que nous sommes toujours déunis. Dès qu'il est question de tramways, les intérêts des quartiers surgissent. Chacun a sa demande urgente, et la Compagnie, embarrassée du choix, ne fait droit à aucun. Laissons aux Commissaires le soin de traiter: les échevins gâteraient la sauce!"

Bref, pour l'observateur, le spectacle était instructif. Il portait à se demander: "Pourquoi nous présentons, surtout avant de rencontrer des personnages aussi roublards que ceux de la Compagnie des tramways, ne discutent-ils pas leurs vues entre eux, élaborant ainsi le programme des réformes qu'ils jugent nécessaires? Ils éviteraient ainsi d'arriver au combat, chacun n'ayant en tête que ses intérêts, ignorant ceux du voisin et bien décidé à ne pas obtenir moins que ce dernier. Puis, lorsqu'ils interrompent une conversation sur le transport des matériaux en allant parler à l'oreille du président ou du gérant de la Compagnie, histoire d'obtenir une faveur particulière, ils passent pour de grands enfants. Allons, messieurs, comme disait M.

Le Pacifique Canadien

FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN. BILLET SIMPLE DE PREMIERE CLASSE pour voyage aller et retour. Départ, 21 et 25 décembre; Limite de retour, 26 décembre. Départ, 31 décembre et 1er janvier; Limite de retour, 2 janvier, 1913.

BUREAU DES BILLETTS: 141-143 rue St-Jacques, 14, Mala 5125, ou gare Place Viger et Windsor.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL et TORONTO. 9.00 a.m., 9.40 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m. Wagons-salon, restaurant, et bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman, éclairés à l'électricité, sur les trains nuit.

LA SEULE ROUTE A VOIE DOUBLE L'INTERNATIONAL LIMITED. LE TRAIN PAR EXCELLENCE DU CANADA. Quitte Montréal pour Toronto et Chicago à 9.00 a.m., tous les jours.

NOEL ET JOUR DE L'AN

DES BILLETTS D'ALLER ET RETOUR seront vendus entre toutes les stations au Canada; aussi Massena Springs, Roules Point, N. Y.; Swanton, Island Pond, Vt.; et les stations intermédiaires, au taux de UN BILLET SIMPLE DE PREMIERE CLASSE.

Départ, 24 et 25 décembre; limite de retour, 26 décembre. Aussi départ 31 décembre; limite de retour, 3 janvier. BILLET SIMPLE DE PREMIERE CLASSE ET UN TIERS.

Départ, 21 décembre, au 1er janvier; limite de retour, 3 janvier.

WHITE STAR DOMINION

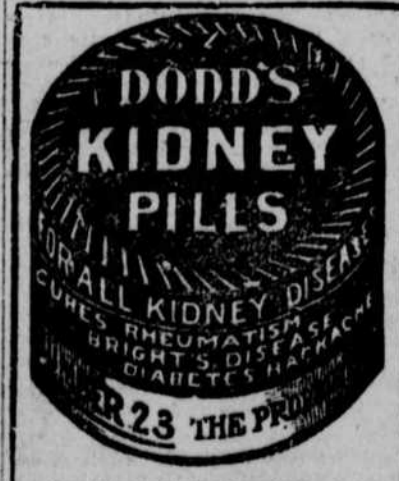
LARGEST CANNED FOODS IN CANADA. SERVICE D'HIVER. Portland, Me. — Liverpool. Liste des Voyages pour la saison des touristes de 1913, maintenant prêts.

ELDER DEMPSTER

SERVICE POUR NASSAU, CUBA, MEXIQUE. S.S. "Borah" de St-Jean, 17 décembre, et de Halifax, 19 décembre, pour Nassau, Havana, Puerto, Mexico. Vera Cruz, Tampico et Progreso. SERVICE POUR LE SUD AFRICAIN. S.S. "Kwara" de St-Jean 20 décembre, pour Capetown, Port Elizabeth, East London, Durban et Baie Delagoa. Compagnie frigorifique sur tout vapeur. Accommodation pour quelques passagers de cabines. Pour taux de fret et passagers et tous détails, s'adresser à ELDER DEMPSTER & CO., Limited 315 EDWARDS BUILDING, 118 rue St-Jacques, Montréal.

SANTAL CAPSULES MIDY

24 Heures. Chaque capsule agit sur le point de départ de la maladie. SANTAL MIDY.





Le Cadeau le plus apprécié

Les articles en fourrure donnés comme cadeaux des fêtes doivent être de la meilleure qualité; pas nécessairement les plus coûteux, mais faits par une maison de haute réputation, ce qui assure la qualité, la longue durée et ple ne satisfaction.

Manteaux et Parures en Fourrures pour Dames.

MANTEAUX EN PLOQUE HUDSON \$700 à \$800	PARURES EN LYNX NOIR \$115 à \$400
MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE \$300 à \$350	PARURES EN RENARD BLANC \$15 à \$225
MANTEAUX EN PONY NOIR \$85 à \$150	PARURES EN MOUTON DE PERSE \$35 à \$150
MANTEAUX EN BROADTAIL \$800 à \$1000	PARURES EN MOLESKIN \$40 à \$350
MANTEAUX EN PLOQUE ALASKA \$400 à \$1200	PARURES EN RENARD TACHETE \$100 à \$225
MANTEAUX EN LAPIN BLANC \$50 à \$125	PARURES EN PLOQUE HUDSON \$45 à \$115
MANTEAUX DOUBLES DE FOURRURE \$15 à \$150	PARURES EN RENARD NOIR \$85 à \$160

Paletots en chat sauvage et paletots en tweed et Broadcloth doublés de vison et de rat musqué; collets en loutre, mouton de Perse et chat sauvage, pour messieurs, de \$50 à \$350.

Fairweathers Limited
485-487 rue Ste-Catherine Ouest
TORONTO, MONTREAL, WINNIPEG

Carlo de Battista sera pendu

LE RECOURS EN GRACE DU MEURTRIER DE MACARUSO EST REJETE A OTTAWA.

A une réunion du cabinet tenue hier à Ottawa, le ministre de la justice a recommandé que la justice suive son cours dans l'affaire de Carlo de Battista, condamné à mort pour le meurtre de Salvatore Macaruso, commis le 22 juillet dernier sur la rue Latour; Carlo de Battista sera donc pendu vendredi matin à 8 heures précises à la prison commune de la rue Delorimier.

Les révélations faites par Battista, et que nous annonçons la semaine dernière ont eu une grande répercussion. La Sûreté de la ville de New-York qui depuis plus de deux ans recherche avec un ardeur infatigable les auteurs de l'assassinat de son fameux limier Petrosino, a cru voir dans les déclarations promises par Carlo de Battista, quelques faits susceptibles de l'aider à découvrir le mystère de Palermo.

A cet effet, un agent, Ralph Miceli,

successor de Petrosino à la Sûreté de New-York est venu à Montréal et est resté une grande partie de l'après-midi d'hier en conférence à la prison avec le condamné à mort.

Le détective New-Yorkais était piloté par le chef des détectives provinciaux, P. McCaskill et l'inspecteur de la police municipale O'Keefe, de la brigade des meurtres.

Durant l'entrevue d'exceptionnelle importance d'hier, il aurait été question de la mort tragique de Petrosino, de l'existence d'une société comme la "Main Noire" au Canada et aux Etats-Unis, et aussi de la traite des blanches, trafic qui se ferait sur une échelle assez grande dans ces deux pays, grâce à la complicité de certains citoyens italiens influents des deux pays. L'agent Miceli est reparti aujourd'hui pour New-York, après qu'il eut adressé une dépêche aux autorités policières de Naples, au sujet des déclarations faites par Carlo de Battista.

FERMES DE DEMONSTRATION

Tous ceux qui ont suivi les travaux que le Dr James W. Robertson a consacrés à l'agriculture, savent la valeur qu'il attache à la démonstration dans l'enseignement agricole. Au cours de ses récents voyages en Europe, le Dr Robertson s'est convaincu d'avantage encore de l'influence bienfaisante sur la communauté, des fermes bien exploitées. Le comité des terres de la Commission de Conservation dont il est président a inauguré dans tout le Canada, un système de fermes de démonstration pour faire voir sur place aux cultivateurs, les grands avantages des modes de culture appropriés.

Cette innovation a été amenée à la suite d'une enquête commencée par la Commission il y a deux ans; cette enquête a porté sur 100 exploitations moyennes dans chaque province et a démontré à l'évidence que les cultivateurs ne retiraient pas de leurs fermes les rendements qu'ils devraient avoir. Les fermes de démonstration, situées dans chaque province du Canada, n'appartiennent pas à la Commission. Elles sont, tout simplement, des fermes ordinaires dont le propriétaire consent à se conformer aux avis qui lui sont don-

nés par les experts délégués de la Commission, et de faire de son exploitation un centre de démonstration où les cultivateurs du voisinage puissent se réunir et recevoir une instruction pratique. On espère, par ce moyen, arriver à faire comprendre aux cultivateurs qu'ils peuvent augmenter le rendement de leurs récoltes avec les moyens dont ils disposent.

Au cours de la dernière session du Parlement le Dr Robertson a exposé le sujet au comité d'agriculture et colonisation de la Chambre des Communes. Dans son discours il a signalé les dispositions que l'on prend actuellement pour faire visiter, deux ou trois fois l'an, les fermes de démonstration par les meilleurs experts agricoles du Dominion; les visites auront pour objet d'enquêter, de conseiller, de faire des plans, suivant les desiderata et les moyens du cultivateur lui-même. Le but de ces travaux est d'améliorer les modes de culture, accroître les profits et assurer au cultivateur une existence Dr Robertson a été tiré à un grand plus confortable. Le discours du nombre d'exemplaires qui seront envoyés gratuitement sur demande au bureau des publications du Ministère de l'Agriculture, à Ottawa.

SONT AU RIENDEAU

H. Thérien, St-Rémi; Louis P. Carrière, Hamilton, Ont.; J. A. Rousseau, Ste-Anne-de-la-Pérade; J. B. Lorange, Trois-Rivières; Alfred Blonchard, Victoriaville; E. Marquis, Québec; H. Gaboury, Bryson; Jos. Sénéchal, Pont Vieux; Ed. Demers, Pont Vieux; L. O. Dauray, St-Denis; J. A. Huot, Sorel; J. E. Huot, Québec; C. Matthews, Détré; G. E. Côté, Lanoraie; A. Paquette, Danville; J. A. Brochu, Québec; Lionel Catudal, Napierville; E. Julien, Trois-Rivières; F. Leduc, St-Amand; C. Rivest, St-Basile; A. Demers, Québec; N. Brault, Sherbrooke; C. Matte, Québec; C. D. Bonhomme, Papineauville; T. Lalonde, Vaudeville; A. Houde, Deschambault; W. E. Poulin, Mariville; J. A. C. Ethier, Ste-Scholastique; Nap. Houde, Plessisville; Louis Z. Boullé, Deschambault; G. Galbois, Québec.

Il a le crane fracturé par un wagon

En travaillant aux usines Angus, à Hochelaga, hier, Antonio Nicolas, un Polonais, a été renversé par un wagon de marchandises et a eu le crane fracturé. Le malheureux fut transporté par voiture d'ambulance à l'hôpital Général. Les médecins ont peu d'espoir de lui conserver la vie. Nicolas est âgé de trente-deux ans.

CHEZ LES OUVRIERS

L'Union des peintres a appris avec beaucoup de regret la mort de M. L. A. Guillet, décédé à onze heures, lundi soir. Le défunt était universellement estimé dans le monde ouvrier. Feu M. Guillet, qui n'était âgé que de 37 ans, était le fondateur de l'Union No 349. Il occupa tout à tour tous les grades. L'union des peintres aussi bien que les membres des autres unions ouvrières offrent à la famille, leurs plus sincères condoléances.

Les funérailles auront lieu jeudi, à l'église du Sacré-Coeur. Le convoi funèbre partira du No 604 rue Plessis.

AVIS AUX PEINTRES

Tous les membres de l'union No 349 des peintres sont priés d'assister aux funérailles du regretté camarade L. A. Guillet, qui auront lieu jeudi matin, à 7.45 heures, à l'église du Sacré-Coeur. On se réunira à la maison mortuaire, 604 rue Plessis. Tous les officiers et membres devront porter leurs insignes.

Par ordre, JOS RENAUD, Président.

L'union typographique No 176 donnera, samedi, une soirée de souche à la salle Sailors Institute, 9 Place Royale; il y aura chant, musique, déclamation et représentation d'intéressantes vues animées. Les dames sont invitées.

On annonce une grève probable des employés de tramways de Fort William et Port Arthur, par suite du renvoi de quelques employés par les municipalités qui contrôlent les deux services.

Le club ouvrier Mont-Royal, à sa dernière assemblée sous la présidence de M. O. Lemire, s'est occupé de la question de l'augmentation croissante du coût de la vie. Prirent tour à tour la parole, MM. J. Daguette, J. C. E. Tardif, O. Boyer, L. A. Girard. Ils critiquèrent le gouvernement qui semble rester indifférent aux misères du peuple et qui ne prend pas les moyens d'amener une solution immédiate à ce problème.

On a adopté une résolution demandant au gouvernement fédéral de supprimer ou d'abaisser considérablement les droits de douane sur les produits de la ferme: œufs, beurre, légumes et, en général, sur toutes les denrées nécessaires à la vie.

En second lieu, le club ouvrier, sur la proposition des camarades J. C. E. Tardif et Daguette, a réaffirmé le principe du parti ouvrier contre toutes dépenses des deniers publics pour des fins militaires. En conséquence, il a condamné les deux projets sur la marine, qui sont actuellement en discussion devant la Chambre des Communes.

A l'issue de la séance, M. P. Drole, Jr., au nom du club ouvrier de la partie nord, invita le club ouvrier Mont-Royal à se faire représenter à la partie de souche que ce club organise pour lundi prochain. Cette invitation fut acceptée, et plusieurs billets furent retenus au nom du club Mont-Royal.

Maux de Tete Etourdissants Guéris en Une Nuit

Si l'on est troublé par le mal de tête, tintements de cloche, des points devant les yeux, la faute est due à l'estomac.

Prompt soulagement, guérison certaine, grâce aux Pilules du Dr Hamilton.



J'avais des douleurs atroces à la tête. Mon appétit disparut et, quand j'avais mangé quelque chose, qui ne me convenait pas et j'en étais malade pendant des heures après chaque repas. Les vives douleurs de mon estomac et les maux de tête étourdissants qu'il me fallait endurer, me rendaient presque insensé. J'avais parfois des attaques si fortes qu'il me fallait prendre le lit. J'étais si fatigué, déprimé et tellement malade que pour des heures je ne pouvais pas parler à ma famille. Mon système était empoisonné et rien ne me soulageait jusqu'à ce que je prisse des Pilules du Dr Hamilton. Je ne serais encore malade sans ce grand remède purifiant le système, mais chaque jour me donna une santé meilleure et plus vigoureuse. Je fus guéri et devins aussi fort, si fraîche et en bonne santé qu'on puisse le désirer, et je prendrai toujours et recommanderai les Pilules du Dr Hamilton.

Mme B. C. CURRAN, Westport, P.O. Des milliers qui sont dans un état de santé souffrante et de faiblesse, n'ont besoin de rien autre chose que les Pilules du Dr Hamilton. Ecoutez les paroles de son fils, chez tous les marchands ou de Catarrhose Company, Buffalo, N.Y., et de Kingston, Ont.

Vous Souffrirez Toute Votre Vie

Voilà ce que lui disait le Médecin "Fruit-a-tives" l'ont guéri

Chesterville, Ont., 25 Janv., 1911. "Pendant plus de 20 ans j'ai souffert de la maladie des reins et les médecins me dirent qu'ils ne pouvaient me faire aucun bien et que je souffrirais tout le reste de mes jours. Je me fis soigner par divers médecins; j'employai de nombreux remèdes annoncés, mais rien ne convenait à mon cas. Il y a à près d'un an j'essayai "Fruit-a-tives". Je pris presque constamment depuis, ce remède de fruit et je suis heureux de dire que je suis guéri. Je donne à "Fruit-a-tives" le mérite d'avoir fait ce que les médecins déclaraient impossible. J'ai aujourd'hui soixante-seize ans et je jouis d'une excellente santé. GEO. W. BARKLEY.

Il n'y a pas au monde un autre remède qui ait guéri autant de cas de maux de reins dits "incurables" que "Fruit-a-tives". Ce fameux remède de fruit agit directement sur les reins - les guérissant et les restaurant et débarrasse le système des matières de rebut qui empoisonnent le sang. La boîte, 5 boîtes pour \$2.50, Edmondston, 25c. Chez les vendeurs, ou, sur réception du prix, de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

La compagnie du Grand Tronc a reçu, conformément pour son service: 13 locomotives des usines Baldwin, 20 wagons de première classe, 10 wagons à bagage, sortis des usines de Montréal, un wagon de première classe, 2 wagons à bagage, 63 wagons-réfrigérateurs. Plusieurs de ces wagons sortent des usines d'Amherst, N. E. Elle a aussi reçu 155 wagons à marchandises de la Pressed Steel Car Co., de McKees Rock, Pa.

La commission du Transcontinental National a établi un service trihebdomadaire sur une distance de 230 milles, de Moncton à Edmonton. Les trains quittent Moncton les lundis, mercredis et vendredis à 8 a.m. pour Edmonton, d'où ils partent les mardis, jeudis et samedis à 8.10 p.m. La distance est parcourue en 13 heures et 10 minutes; ce service ajoute 38 nouveaux noms de gares à l'horaire des provinces maritimes. Ce sont: Moncton, Jutesville, Berry's Mills, Water Tank, Secawa, North Branch, Alward, Pangburn, Chipman, Hardwood Edge, Canton, Sundury, Bangor, North Cains, J.C.R., Crossing, McGivney's Jet, Maple Grove, Napadogan, Riverdale, Juniper, Summit, Longley, Wapska Siding, Plaster Rock, Blue Bell, Peterson, Drummond, Grand Falls, Bellefleur, C.P.R. Crossing, St. Leonard's, Sicas, Quiebis, Green River, St. Bazil et Edmunston.

L'augmentation des salaires des employés du G.T.R., durant l'année 1912, sur ceux de 1911, représente pour la compagnie \$750,000. Les augmentations totales pour toutes les classes d'ouvriers s'est élevée à \$1,500,000.

Le Grand Tronc Pacifique fait maintenant circuler un train mixte sur sa ligne Tofield-Calgary, au sud d'Alta., jusqu'à Beisecker, distance de 140 milles.

On mande de Regina que le projet de règlement ratifiant l'entente au sujet du site d'un hôtel au Parc Waskana, entre la législature et le G.T.P., a été enfin adopté en troisième lecture. Le projet de cet hôtel a fait le sujet d'un long et acrimonieux débat entre deux clans de citoyens, mais il a été depuis longtemps démontré que la majorité de la population était sympathique à la proposition du G.T.P.

Le Dr R. Hoppe, de San Francisco, qui s'est approprié le contrôle de la majorité des actions sur les mines de charbon situées dans le district de Grande Prairie et celui du G.T.P., se propose d'ouvrir immédiatement ces mines à l'exploitation. M. Hoppe possède 44 milles acres de terre houillère. Les mines sont d'une grande richesse. Le problème du transport semble résolu grâce au nouveau Transcontinental.

M. Clarence Williams, agent général du Pacifique Canadien à Pittsburg, a été nommé directeur de l'association américaine des agents de chemins de fer.

La nouvelle voie ferrée du C.P.R., entre Vancouver et Port Coquitlin a été ouverte, hier, d'après le départ de l'ouest. On se sert de ces voies pour l'organisation et l'assortiment des wagons, pour l'entretien et l'expédition des trains. Les nouvelles voies ont entraîné une dépense de plus d'un million à la compagnie. Le nouvel terminus mettra fin à la congestion des trains.

M. James Brewster, de Banff, guide officiel du C.P.R. dans les Montagnes Rocheuses, dit que vingt-trois touristes, venant de toutes les parties du monde, ont visité les endroits les plus attrayants des montagnes; il y dix ans en comptait à peine une couple de mille.

La compagnie s'occupe de tout ce qui est populaire en hiver qu'en été. On compte, à Banff, cinq ou six cents hommes et 1300 chevaux à la disposition des touristes. Ces chevaux franchissent, avec la plus grande aisance les passes les plus dangereuses, grâce à l'entraînement qu'ils ont subi aux mains d'excellents guides.

CARNET MONDAIN

Mariage à l'horizon On annonce les fiançailles, à Noël, de Mademoiselle Berthe Gatorry, fille de Monsieur le Docteur F. C. Gaborry de Bryson, avec M. Charles Edouard Lavergne, publiciste, fils de M. Joseph Lavergne de Vaudeville.

LEA & PERRINS
SAUCE
La Vraie et Véritable
Worcestershire

Employez-la avec le steak, les cotelettes ou le roti - sur le poisson ou le gibier - avec les salades ou les fèves au lard.

LA FAVORITE DE L'UNIVERS

ESTABLISHED 1857
HONOLULU AGENTS

CARTES

MARTINEAU & PRENOUVEAU
ENTREPRENEURS-GENERAUX
SPECIALITE: MACONNERIE
J. B. Martineau, 227 Mont-Royal Ouest, TEL. ST-LOUIS 1900
F. X. Prenoiveau, 1501 Saint-Denis, TEL. ST-LOUIS 782
Bureau 545 Berri, TEL. E. 4348.

HOTEL RIENDEAU
En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. Quelques pas des bureaux et des gares de chemins de fer 85-89 Place Jacques-Cartier. J. ARTHUR TANGUAY, Propriétaire. 53-a

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays. Pour renseignements demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARION & MARION, 324 rue Université, Edifice de la Banque des Marchands, angle rue Ste-Catherine, Montréal. 3022, Ch. 6474.

Très Bon Beurre, 10c la livre
Apprenez comment avec un livre de beurre vous pouvez faire 3 livres sans employer aucune argente, ni aucun ingrédient contraire à la santé. Sur réception d'un bon postal de cinquante centimes vous recevrez le livre.

S'adresser à Gold Ring Mfg. Co., 340, St-Ephrem de Tring, Qué., Canada.

FUNERAILLES IMPOSANTES

UNE FOULE NOMBREUSE ASSISTE AUX FUNERAILLES DU POMPIER OUELLETTE, DE DEVOIR.

L'église paroissiale de Maisonneuve était remplie, hier matin, d'une foule de parents et amis venus pour assister aux funérailles du regretté pompier Joseph Ouellette, mort victime du devoir, vendredi dernier.

Le cortège funèbre avait quitté la maison mortuaire à 8 heures précises.

Le corbillard, recouvert de nombreux tributs floraux, était précédé de la fanfare de Maisonneuve; les cordons du poêle étaient tenus par six camarades du défunt, les pompiers Jones, Marchand, Maranda, Coulombe, Deguy et Gariépy; une escorte d'honneur de quinze hommes de police de Maisonneuve, sous les ordres du sous-chef Comtois, entourait le corbillard.

Le deuil était conduit par les deux jeunes enfants du défunt, par son père, M. J. Ouellette, et par un de ses oncles. Le Conseil de Ville de Maisonneuve assistait en corps aux funérailles. Le service a été chanté par M. le curé Contant, ayant comme diacre M. l'abbé Berthiaume et comme sous-diacre M. l'abbé Fournier.

La messe harmonisée de Perrault a été exécutée par la maîtrise de Maitin, Magloire Lefebvre, Ch. A. Reveau, T. O. Legault, maître de chapelle.



ON DEMANDE des Opératrices pour le Téléphone.

Emploi agréable et permanent pour les jeunes filles. Et en Salaires. Et les privées - Conditions Hygiéniques.

S'adresser au Bureau de la Compagnie du Téléphone Bell. 241 Rue St. André. La Compagnie Canadienne du Téléphone Bell.

Le Comptoir Mobilier Franco-Canadien

117-119 RUE CRAIG OUEST

Fait des avances d'argent sur tous objets ou effets ayant une valeur commerciale et déposés à ses Bureaux.

PLUS QUE JAMAIS

vous nous disons: il n'est pas d'atelier photographique plus moderne et où vous aurez meilleure satisfaction que chez **G. H. CREPEAU** 671 RUE STE-CATHERINE EST

Remis complètement à neuf après l'incendie, et plus luxueusement encore, mon studio est sans contredit le plus en vogue de la partie Est.

L'opinion populaire est aujourd'hui: "POUR UN BON PORTRAIT IL FAUT ALLER CHEZ CREPEAU". Nous exécutons tout ce qui se fait en photographie. Travail parfait et sans reproche. TELEPHONE EST 2264.

été exécutés par la maîtresse de Maitin, Magloire Lefebvre, Ch. A. Reveau, T. O. Legault, maître de chapelle. Parmi les personnes qui suivaient le cortège, nous avons remarqué: M. le Dr P. Lussier, M. le Dr J. B. A. Quintal, le chef Marchessault, l'archevêque P. Bennett, le contremaître Henrichon, MM. Pierre Gauthier, Nap. Guay, Elix. Dansereau, Nap. Dufresne, le notaire Ecrément, le recordeur Sénéchal, J. A. Gagnon, L. Forsonneau, la direction du maître-tin, Magloire Lefebvre, Ch. A. Reveau, Nap. Houle, Jos. Dussault, L. Provost, etc., etc.

BEAUTE PERMANENTE - 10 CTS
Vous l'aurez avec un livre de Goussard's Oriental Beauty Leaves. Portez-les dans votre boîte. Toujours prêt à l'usage. Rose ou blanc. Par maille 10 cents. P. T. Hopkins, 87 Gt. rue Jones, W. 19-1-M-v-n-p5-wil

Pour \$26.00



LE Columbia \$26 'Eclipse'

Vous pouvez posséder ce nouveau Graphophone d'ample dimension, complet et sans cornet.

Si le prix a été pour vous un empêchement jusqu'ici, ne vous privez pas et ne privez pas votre famille un jour de plus du plaisir que seul un Columbia peut procurer.

Annua instrument sans cornet, offert à peu près au même prix que l'"Eclipse", ne possède les caractéristiques du Columbia, telles que : la chambre de sonorité, le reproducteur amélioré Columbia, la tige de reproduction Columbia, la riche qualité musicale du son et les portes de contrôle du son.

L'"Eclipse" joue toute la meilleure musique du monde, vocale et instrumentale — y compris tous les disques créés par les grands chanteurs — sans exception.

L'"Eclipse" à 15 5-8 pouces carrés, est fait en quart de chêne superbement fini, est un magnifique instrument de musique que vous serez fier de posséder.

Ce nouveau Graphophone est pourvu d'un moteur à double ressort.

Foisy Freres
210-216 rue Ste-Catherine Est
COIN DE LA RUE SANGUINET
DEPARTEMENTS DE GROS ET DETAIL

Pour Noel et le Jour de l'An

Le cadeau chic par excellence pour Dames, pour Messieurs et pour Enfants, c'est une boîte de véritables

GANTS PERRIN

—Glacés ou Suède—ou Doublés en Fourrure —de Coupe Impeccable, de Longue Durée—Dans toutes les nuances à la mode. Toutes les pointures. Une jolie boîte de fantaisie ajoute encore à l'attrait du cadeau.

Le Magasin est ouvert tous les soirs.

PARIS KID GLOVE STORE
140 RUE PEEL, Phone: Up. 1068. MONTREAL.

Les listes électorales de Montréal

AVIS AUX ELECTEURS

La révision des listes électorales pour la division de Montréal doit se faire du 1er au 20 décembre prochain. C'est-à-dire que le 1er au 20 décembre, tous les électeurs ont le droit de se présenter aux bureaux des évaluateurs, à l'hôtel de ville, pour s'assurer s'ils sont bien inscrits sur la liste.

D'après la nouvelle loi électorale, virtuellement toute personne du sexe masculin, majeur, ayant son domicile dans un district électoral, est électeur dans ce district.

Mais la ville de Montréal ne porte sur la liste que ceux qui lui paient des taxes, soit comme propriétaires ou locataires. Elle ne porte sur la liste provinciale que ceux qui lui paient des taxes soit comme propriétaires ou locataires, soit en outre domiciliés, c'est-à-dire tiennent maison.

Il en résulte que les autres sont obligés de se faire inscrire personnellement, en donnant leurs noms et prénoms, domicile, occupation et le titre sous lesquels ils ont droit de vote.

Ont droit de vote outre les propriétaires et locataires :
Tous les fils, beaux-fils et gendres de propriétaires, de locataires ou de sous-locataires, ayant leur domicile à Montréal, en quelque endroit que se trouve la propriété dont leurs pères et beaux-pères peuvent être propriétaires, locataires ou sous-locataires.

Tous les ministres de la religion, tous les professeurs des écoles laïques ou congréganistes ; tous les étudiants (majeurs) domiciliés à Montréal.

Tous les rentiers et les propriétaires de bateaux.

Enfin, tous les citoyens majeurs gagnant au moins \$10 par mois, qu'ils soient pensionnaires ou logés par le patron ; les domestiques ont pour domicile celui des maîtres qu'ils servent.

Il est donc important qu'pour cette première inscription, qui doit être renouvelée ensuite tous les deux ans, tout le monde se rende bien compte que, à un titre quelconque, il n'est presque personne — sauf les prisonniers, les aliénés et les hospitalisés — qui n'ont pas le droit de vote, pourvu que l'on soit citoyen britannique et âgé de 21 ans ou plus.

Il n'y a qu'à se présenter au bureau des évaluateurs, chambre 9, à l'hôtel de ville ; on trouvera des employés qui rédigeront la déclaration nécessaire et la feront signer et assementer.

Des bureaux seront probablement ouverts dans d'autres parties de la ville, pour recevoir les inscriptions de ceux qui n'auraient pas le temps de venir à l'hôtel de ville.

Aussitôt que ces bureaux seront ouverts, nous en avertirons nos lecteurs.

ASSOCIATION DE LA JEUNESSE LIBERALE

C'est ce soir qu'aura lieu à la chambre 40, Edifice TRUST & LOAN, une assemblée de toute l'ASSOCIATION, A 8 HEURES PRECISES.

DECES

PERRAULT. — En cette ville, le 16 du courant, à l'âge de 49 ans, est décédé Mlle Exérina Perrault, sœur de M. J. N. Perrault, Directeur-général des écoles catholiques.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 19 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de M. J. N. Perrault, 87 Sainte-Catherine, Ouest, à 8.30 A.M., pour se rendre à l'Eglise Saint-Louis de France et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

218-1-3-D

La protection contre les incendies

ELLE FORME LE SUJET D'UN INTERESSANT DISCOURS DE M. WENTWORTH, DE BOSTON, AU DINER DES MANUFACTURIERS.

Une question du plus haut intérêt pour le public de Montréal la protection contre les incendies, a été traitée hier au Canada Club par M. Franklin Wentworth. M. Wentworth, qui est secrétaire de la National Fire Protective Association de Boston, était l'hôte d'honneur au dîner trimestriel de l'Association des Manufacturiers Canadiens de cette ville. La conférence qu'il a donnée a été un formidable réquisitoire contre l'imprudence et la négligence, causes premières des incendies et des conflagrations. Le dîner était présidé par M. le colonel Smart, député de Westmount à la législature. Il avait à sa droite M. Wentworth, MM. D. T. Frazer de St-Jean, P. Q. ; l'ex-échevin Sadler, W. Rutherford, maire de Westmount ; G. E. Ewing et, à sa gauche M. J. S. R. Douglas, le chef Tremblay, E. B. Findlay, W. Heaton, de Toronto ; M. Howard Murray, vice-président de l'Association, et plusieurs autres. M. le maire Lavallée et le contrôleur Lachapelle, retenus à Québec par les affaires de la ville, avaient envoyé des lettres d'excuses.

Le colonel Smart souleva d'abord la bienvenue aux assistants et fit allusion au récent jugement rendu par la Commission des Chemins de fer au sujet des taux de détention des wagons. Il espère que les chemins de fer acceptent avant longtemps la déduction réciprocque. Parlant des choses civiles, il se dit sûr que le parti de la Réforme fera adopter ses vues et réduira à néant la clique. Il déclare que Sir Lomer Gouin tient à cœur de faire continuer la bonne administration qui règne à Montréal depuis deux ans. M. Smart félicite aussi le gouvernement de ce qu'il a déposé hier un bill abolissant les taxes sur les corporations financières.

Cette taxe avait été imposée lorsque les finances de la province n'étaient pas dans un état très prospère. Mais la situation est changée et l'administration actuelle agit en conséquence. L'orateur ne connaît pas le contenu du bill encore mais les intéressés seront probablement invités à aller en discuter les différentes clauses en temps opportun. Il présente ensuite M. Wentworth, dont la présence au milieu de nous est une heureuse coïncidence puisque Sir Lomer Gouin vient de présenter à la législature un bill pour assurer la protection des municipalités rurales contre les incendies.

M. Wentworth dit qu'il ne vient pas parler comme un étranger, mais comme un américain à ses concitoyens. Bien peu de choses séparent le Canada des Etats-Unis ; nos aspirations et nos mœurs sont presque identiques. Le conférencier entre alors dans le vif de la question et donne les statistiques des pertes occasionnées par les incendies et les dépenses faites par les villes des Etats-Unis. Ainsi la ville de Chicago dépense cinq millions par année pour protéger ses habitants. Les pertes annuelles sont d'environ deux millions.

L'Association dont il est le secrétaire a été fondée dans la Nouvelle-Angleterre, il y a dix-sept ans. A cette époque, les incendies étaient devenus si nombreux que les manufacturiers ne pouvaient plus faire assurer leurs usines, car les compagnies d'assurances avaient des taux exorbitants. Ceci était dû à la négligence et des employés et des propriétaires. Jusqu'à cette date, on avait ce qu'il fallait pour étendre le feu, mais on n'avait pas encore pensé à les empêcher.

Un homme du Rhode-Island, que notre œuvre intéressait, inventa alors les arroseurs automatiques. Mais cette invention avait un inconvénient. Pour empêcher un incendie qui aurait peut-être causé mille dollars de pertes, ces arroseurs automatiques causaient quelques fois cinq mille piastres de dommages. Cependant il faut avouer que les statistiques de dix ans démontrent que 85 p.c., ont été éteints par cette invention.

Le conférencier rappelle qu'à la convention de l'an dernier à New-York, un des membres déclara que les feux avaient augmenté depuis dix ans, dans des proportions anormales. Qu'allons-nous faire, demanda-t-il ? L'un des conventionnistes, grand rieur, répondit : faisons l'éducation du peuple américain en publiant les statistiques des incendies dans les journaux. Nous avions à cette époque deux cents dollars en caisse. Et nous commençâmes aussitôt et près de 150 journaux publièrent nos bulletins mensuels. Nous fîmes campagnes ensuite contre l'abus des pétards, le 4 juillet. Il faut se rappeler que la fête nationale de la république américaine coûtait chaque année, il y a cinq ans, plus de cinq mille vies. La moyenne des deux dernières années, est d'environ mille.

Le chiffre total des pertes causées par les incendies est de 320,000,000. C'est-à-dire que chaque homme, femme et enfant qui habite le territoire américain paie environ quinze dollars pour la négligence nationale. Ce sont des taxes indirectes si vous le voulez bien, mais les taxes indirectes sont un fléau terrible.

M. Wentworth dit que nous sommes tellement aveuglés que nous disons que ce sont les compagnies d'assurances qui paient les dommages causés par les incendies. Les capitalistes qui placent leur argent dans les assurances retirent de beaux dividendes, et il ajoute que Boston et Montréal paient pour Chelsea et San Francisco.

La National Fire Protective Association a trois moyens à l'heure actuelle pour combattre les incendies : défense de faire des toitures en bois, surveiller la construction des fenêtres et ne pas permettre qu'on construise des édifices de plus de 225.

M. Wentworth déclare qu'en France celui qui fait brûler son voisin est responsable devant la loi. C'est une preuve que la loi marche d'accord avec la justice.

L'orateur parle quelques minutes du problème de l'eau pour éteindre le feu, puis reprend son siège. Il est vivement applaudi.

Le chef Tremblay prit aussi la parole. Il passa en revue ce que la ville de Montréal avait fait pour assurer la protection de ses habitants contre les incendies. Il rappelle les épidémies de feux de 1906-1907. Les dommages per capita, à cette époque, étaient de \$8.00. Ils sont maintenant de \$1.73.

Le chef est d'avis qu'un meilleur bureau d'inspection rendrait de grands services à la métropole. Il est content de voir que le Parlement est à l'étude une loi dont l'al premier émis l'idée, dit-il, il veut dire la loi organisant un service de

VOIES URINAIRES

MALADIES DE LA PEAU
MALADIES VENEREENNES

Dr G. ARCHAMBAULT

Bureau de 7-10 a.m. TEL. 237 9923
Bureau de 7-9 p.m. 377 St-Denis

LES DENTISTES GENDREAU & GENDREAU

127 St-Denis, Cote Des Neiges
Tel. 232 2012

Dr J.A.L. GENDREAU | Dr CORNEIL GENDREAU

A NOS ABONNES ET DEPOSITAIRES

Afin d'assurer un service régulier dans la livraison du journal, nous prions nos dépositaires et abonnés de nous avertir lorsqu'ils ne recevront pas le journal avant 6.30 pour nos dépositaires et 7 hrs pour nos abonnés.

prévention des incendies dans les municipalités rurales. L'orateur n'est pas en faveur des gros édifices que l'on dit être à l'épreuve du feu, mais qui l'engendrent plutôt. Le Chef Tremblay est d'avis que les chefs de département d'incendie devraient être consultés lorsque les échevins font des règlements concernant ce service. Il remercie l'Association des Manufacturiers d'avoir pris l'initiative sur cette question importante de la protection contre les incendies.

Il y eut aussi des discours par MM. W. E. Findlay, de Montréal ; E. B. Heaton, de Toronto ; Howard Murray, vice-président de l'Association.

Il fut aussi proposé et adopté, que le conseil de l'Association se forme en sous-comité pour étudier la question de la protection des incendies. On vota aussi des remerciements à M. Wentworth.

Les clubs libéraux

Ils assisteront jeudi à la représentation du Nationscope.

La représentation de jeudi soir, au Nationscope sera donnée sous les auspices des clubs libéraux de Montréal. On jouera "Paye Baptiste" revue de Rad et Val.

COUPON No 11

POUR Portraits Papineau ou Lafontaine

Six de ces coupons présentés à nos bureaux, avec 10 CTS, donneront droit à l'un de ces portraits.

Pour envoi par mails, ajoutez 10 cts.

CIRCONSCRIPTION D'HOCHELAGA

(Quartiers St-Henri, Ste-Cunégonde, St-Gabriel et ville de Westmount.)

Des bureaux seront ouverts pour les électeurs de cette circonscription, où ils pourront se faire inscrire, aux endroits suivants :

ST-HENRI — Bureau de M. S. LETOURNEAU, No 1877 rue Notre-Dame-Ouest (de 7 à 9 heures du soir).
Résidence de M. J. B. BISSONNETTE, No 1938 rue Notre-Dame-Ouest (de 7 à 9 heures du soir).
Résidence de M. ELIE BIENDEAU, No 2269 rue Notre-Dame-Ouest (de 7 à 9 heures du soir).
Résidence de M. J. B. D. AQUIN, No 1112 rue St-Antoine (de 7 à 9 heures du soir).
Résidence de M. J. P. AUBIN, No 1577 rue Notre-Dame-Ouest, (de 7 à 9 heures du soir).
STE-CUNEGONDE — Bureaux de MM. CAMPBELL & BEDARD, No 487 Avenue Lacombe (de 7 à 9 heures, du soir.)

POINTE ST-CHARLES

HENRI BENOIT, 340 rue Charron.
JOSEPH ST-DENIS, 625 rue Wellington.
JOSEPH ELIE, 393 rue Hibernia.
CAMILLE LARIVIERE, 810 rue Charlevoix.
ALFRED LALONDE, 480 rue St-Patrick.
J. A. SEGUIN, coin Boper y et St-Charles.

CIRCONSCRIPTION DE MAISONNEUVE

J. A. PLOUFFE, 1159 Delorimier.
CLUB CHENIER, 17 Rouville.

CIRCONSCRIPTION DE DORION

J. B. ST-AUBIN, 462 Mentana.
J. A. BROSSEAU, 53 Boyer.

CIRCONSCRIPTION DE STE-MARIE

CLUB LEMIEUX, angle Lafontaine et Iverville.

CIRCONSCRIPTION LAURIER

CLUB BELAND, 12 rue Bernard
GEORGES LEBEL, 2518 Avenue du Faro.
L. O. PERRIER, 2466 St-Urbain.
(De 7 à 9 heures du soir)

QUARTIER ST-JACQUES—A. H. DUCHESNEAU, 494 Ontario-Est, coin St-Timothée (de 7 à 9 heures du soir).

CIRCONSCRIPTION LAURIER

Ancienne salle municipale St-Louis, coin Laurier et Boulevard St-Laurent, de 10.30 a.m. à 1.30 p.m. ; de 3 p.m. à 5 p.m., et de 6 h. p.m. à 8.30 p.m. Samedi, de 10 à 12 a.m. et de 1 à 5 p.m.

Procurez-vous Les Portraits Papineau ou Lafontaine POUR 10c CHACUN

Voyez dans une autre colonne le coupon qui donne droit à cette offre avantageuse.

UNE INTERVIEW IMAGINAIRE

M. AINEY NIE AVOIR JAMAIS DIT QUE LE SORT DES ECHEVINS EST SCÉLÈRE DEPUIS LONGTEMPS A QUEBEC.

Un journal du soir publiait hier une prétendue interview du commissaire Ainey, dans laquelle il faisait dire à ce dernier "que les échevins pourront mettre sous peu à exécution leur menace de démission, car leur sort est scéleré depuis longtemps à Québec."

M. le commissaire Ainey ne formellement avoir prononcé ces paroles à qui que ce soit, d'autant plus qu'il ne sait aucunement ce qui se passe ou se passera à Québec, en ce qui regarde les amendements à la charte de Montréal. M. le commissaire Ainey a envoyé hier soir un télégramme à Son Honneur le maire qui est à Québec avec les commissaires Lachapelle et Godfrey, lui faisant savoir qu'il n'avait jamais prononcé les paroles qu'on lui prêtait, dans l'article en question.

La conférence de M. P. Morin

M. Morin traitera de l'exotisme dans la poésie contemporaine

M. Paul Morin, avocat, donnera, jeudi soir, dans la grande salle de McGill Union, une conférence devant l'Alliance Française.

Il traitera de l'exotisme dans la poésie contemporaine.

Québec City, le sommier Hercule No O est vendu par Terreau, Racine. Il est tressé d'une façon patentes, limitable, cinq fois plus fort comme résistance et ressort et est garanti ne pas faiblir.

LE LEGS MEURLING

Il y a longtemps que l'on n'a pas entendu parler de la succession Meurling et de la part que doit retirer la cité des biens laissés par le généreux philanthrope en France. Les commissaires vont prendre la question de nouveau en considération après le Jour de l'An, pour tâcher de réaliser aussitôt que possible la somme à laquelle Montréal croit avoir droit.

POURQUOI VOUS DEVEZ ASSURER VOS GLACES CONTRE LES ACCIDENTS ?

PARCE QUE c'est la méthode la plus moderne d'obtenir prompt remplacement au cas d'accident.

VENEZ, ECRIVEZ OU TELEPHONEZ A LA

Commercial Plate Glass Assurance Co.

200 EDIFICE SANGUINET, QUEBEC.

ISIDORE GREPEAU, Gérant
Agents demandés. MAIN 2367

EN VOUS BASANT — Si vous arrivez de vous occuper, une pincée de

Poudre ELINGKOT

empêchera la coupure de saigner et arrêtera le sang

25c la boîte

Dans toutes les pharmacies

LE MEILLEUR VIN OPORTO

IMPORTE

VINO DO PORTO, F. IMASS.	Bouteille	50
OLD PORT WINE, F. IMASS.		75
COCKBURN'S "SPECIAL", G.F.		1.00
WILSON'S INVALID.		1.00
CONVICO PORT.		1.25
GILBY'S PORT.		1.25
SPECIAL RESERVE, F. IMASS.		1.25
Fine RARE OLD PORT, F. IMASS.		1.50
COMMENDADOR.		1.50
ROYAL PALACE.		2.00
CROFT STANDARD PORT.		2.00
DOW'S ADMIRAL PORT.		2.00
COCKBURN'S V.F.O.		3.00

PRIX SPECIAL A LA CAISSE

GRAVEL FRERES

EPICIERIERS ET MARCHANDS DE VINS
382 STE-CATHERINE OUEST, ANGLE AVE. COLLEGE MCGILL.

ARGENT A PRETER

Argent à prêter sur legs, même et sans hypothèque et Achats des balances de prix de vente. S'adresser à A. HENRI & CIE, Éditeurs du Crédit-Foncier, 85 rue St-Jacques.

Chambre 15, Montréal, Q.C., Canada

THE ARBOUR HOTEL COMPANY LIMITED

JOHNNY BERRYMAN, Gérant
Liquors et Cigars de 1er choix, 100 St. Louis, Montréal, Q.C., Canada